

M131

M1996 DEB15

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

PUBLICS DE DISCOTHEQUE :

**le rôle d'une discothèque dans les usages d'un réseau de bibliothèques
municipales.**

Régis Dutremée

**Sous la direction de Martine Poulain
ENSSIB-CERSI**

1996



**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**



Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

PUBLICS DE DISCOTHEQUE :

**le rôle d'une discothèque dans les usages d'un réseau de
bibliothèques municipales.**

Régis Dutremée

Sous la direction de Martine Poulain

ENSSIB-CERSI

**Stage effectué à la Bibliothèque municipale de Chartres,
sous la direction de Christiane Pollin**

1996

« Ce n'est que par une fiction, suscitée par l'unité architecturale de l'espace, que l'on peut tenir pour une et indivisible l'offre de la bibliothèque, dont rien, ni ses espaces, ni ses contenus, ni ses symbolismes, ne peut être décrit au singulier. Pas davantage ses publics (...) »

Jean-Claude Passeron et Michel Grumbach

L'oeil à la page

RESUME :

Une enquête au sein d'un réseau municipal de lecture publique permet de déterminer la composition du public de la discothèque. L'analyse des motivations de venue et des pratiques culturelles aide à définir le rôle de ce service et montre qu'il touche essentiellement le public traditionnel des bibliothèques sans attirer réellement les populations défavorisées vers les livres. Cependant, la complémentarité de la lecture et de la musique est très appréciée, surtout par les classes sociales modestes.

ABSTRACT :

A survey in the network of a public library allows to determine the public of the record library. The analysis of motivations for coming and of cultural practices helps to define the part of this department and shows that it mainly concerns the usual public of libraries without attracting underprivileged sections of the population towards books. Nevertheless, the complementarity of reading and music is very appreciated, particularly by lower classes.

DESCRIPTEURS :

Enquêtes sociologiques

Bibliothéconomie -- Aspect sociologique

Bibliothèque-discothèque municipale (Chartres, Eure-et-Loir)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
---------------------------	---

PREMIERE PARTIE : FONDEMENTS DE L'ENQUETE

I - LA PROBLEMATIQUE	12
A - DE LA QUESTION AUX QUESTIONS	12
B - LES HYPOTHESES	12
1 - Les hypothèses concernant la première question	12
2 - Les hypothèses concernant la deuxième question	13
3 - Les hypothèses concernant la troisième question	13
C - DELIMITATION DE L'ETUDE	13
II - LE SITE	14
A - LE CHOIX DE CHARTRES	14
B - DESCRIPTION SOMMAIRE DU RESEAU	15
1 - Les établissements	15
2 - Les collections	16
3 - Le prêt	16
C - LES INSCRITS	17
1 - Généralités	17
2 - Répartition selon l'âge	18
3 - Répartition par catégories socioprofessionnelles	19
4 - Répartition selon l'origine géographique	20

III - LA METHODOLOGIE D'ENQUETE	20
A - LE QUESTIONNAIRE ET SA THEORIE	20
1 - Population et échantillon	20
2 - Les différentes possibilités	21
3 - La nécessité d'un enquêteur	21
4 - La rédaction des questions et ses contraintes	22
B - APPLICATION PRATIQUE	23
1 - Les différents blocs du questionnaire	23
2 - Les sources et le test	24
3 - La passation	24
4 - Le corpus retenu	25
C - L'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF	26
1 - Un complément nécessaire	26
2 - La passation	26
3 - Les différents blocs de la grille d'entretien	27

DEUXIEME PARTIE : RESULTATS DE L'ENQUETE

I - LE PROFIL DES USAGERS EN REGARD DES DISCOURS	29
A - CE QUE CONFIRME L'ENQUETE	29
1 - Un public plus jeune	29
2 - Un public légèrement plus masculin	30
3 - La propension des CSP à la fréquentation de la discothèque	31
B - CE QU'INFIRME L'ENQUETE	33
1 - Les plus jeunes ne sont pas les mieux représentés	33
2 - La complémentarité du disque et du livre	34
3 - Des multi-utilisateurs par excellence	34
4 - Un public plus actif sur le plan culturel	35

C - LES FERVENTS ET LES DILETTANTES	36
1 - Un distinguo nécessaire	36
2 - Les usagers les moins motivés	39
3 - Les usagers les plus motivés	40

II - LA FREQUENTATION DES SERVICES SUIVANT LES

MOTIFS DE VENUE	41
A - LES DEUX PRINCIPALES MOTIVATIONS	41
1 - Travail et plaisir	41
2 - Prudente esquisse d'une échelle des motivations	42
B - LA FREQUENTATION DES SERVICES	44
1 - Place de la discothèque dans le réseau	44
2 - Inadéquation d'autres catégorisations que celle des CSP	45
3 - Les retraités	46
4 - Les employés et les ouvriers	48
5 - Les mères au foyer et les chômeurs	49
6 - Les cadres	51
7 - Les enseignants	52
8- Les étudiants	53
9 - Les élèves	54
10 - La discothèque et la distraction	56
C - LE ROLE DE LA DISCOTHEQUE	56
1 - Des goûts plus élitaires	56
2 - La fonction économique	57
3 - La fonction sociale	57
4 - La fonction culturelle	58

III - LE DISQUE N'EST PAS UN « PASSEUR » VERS LE LIVRE	58
A - LE CLOISONNEMENT SOCIAL DES GOUTS MUSICAUX	58
1 - Une interprétation délicate	58
2 - Les élèves	60
3 - Les étudiants	60
4 - Les enseignants	60
5 - Les cadres	61
6 - Les employés et les ouvriers	61
7 - Les mères au foyer et les chômeurs	62
8 - De gustibus et coloribus non discutantur	62
B - UNE ACTIVITE SUPPLEMENTAIRE POUR LES MULTI-UTILISATEURS	62
1 - Chronologie de fréquentation et motivation	62
2 - Fréquentation de la discothèque puis de la bibliothèque	63
3 - Fréquentation de la bibliothèque puis de la discothèque	64
4 - Fréquentation des deux services en même temps	64
5 - Les variations suivant les CSP	65
6 - Le disque comme principale motivation	65
7 - Paradoxe : le livre draine les lecteurs vers le disque	66
C - LES MONO-UTILISATEURS DE LA DISCOTHEQUE	67
1 - Seulement 7 % des usagers	67
2 - Un profil très masculin	67
3 - Un niveau social élevé	67
4 - De jeunes actifs	68
5 - Une pratique intensive	68
6 - Une activité de loisirs essentielle	68
7 - Les raisons de l'absence	68
8 - Une institution culturelle indispensable	69
 CONCLUSION	 70

INTRODUCTION

« Il est clair que la musique a envahi notre mode de vie et que, pour un quart des Français, elle fait même partie de leur univers quotidien. »¹ Ainsi s'expriment les analystes des pratiques culturelles en France. Ils ajoutent : « C'est en effet la musique dans son ensemble, en tant que forme artistique constituant en soi un domaine culturel, qui est en essor. »² Pour M. Sineux, il s'agit d'une des mutations culturelles les plus importantes de ces vingt dernières années : « Toutes les catégories sociales et toutes les tranches d'âges sont touchées par ce phénomène, les milieu ruraux aussi bien qu'urbains. »³ Si toutes les pratiques sont à la hausse (« sorties musicales », pratique instrumentale, etc...), il faut noter que « l'écoute régulière de disques et de cassettes s'est généralisée et intensifiée ». ⁴

On comprend donc qu'il faille se procurer cette musique enregistrée par divers moyens. Le premier est l'achat : « Les Français n'ont cessé au cours des quinze dernières années d'accumuler de la musique enregistrée sous forme de disques ou de cassettes ». ⁵ A cet égard, il faut noter que la possession d'enregistrements musicaux n'est apparemment pas plus inégalitaire que celle du livre : « 16% seulement des Français ne possèdent ni l'un ni l'autre [disques ou cassettes] (ce pourcentage est à peine supérieur aux 13% de Français qui ne possèdent pas de livres) . » ⁶

L'autre façon de se procurer de la musique enregistrée est l'emprunt, soit à des amis, soit à une discothèque de prêt. Si l'enquête nationale de 1988 sur les pratiques culturelles des Français brosse schématiquement le portrait de l'amateur de musique enregistrée⁷ (les jeunes, les catégories socio-professionnelles ⁸ supérieures, les citadins),

¹ Olivier Donnat et Denis Cogneau, *Les Pratiques culturelles des Français 1973-1989*, Paris, La Découverte-La Documentation française, 1990, p.59.

² Olivier Donnat et Denis Cogneau, *op. cit.*, p. 58.

³ M. Sineux, « Paysage de la documentation musicale », in *Musique en bibliothèques*, p. 13.

⁴ Olivier Donnat et Denis Cogneau, *op. cit.*, p. 58.

⁵ Olivier Donnat et Denis Cogneau, *op. cit.*, p. 61.

⁶ Olivier Donnat et Denis Cogneau, *op. cit.*, p. 58.

⁷ Olivier Donnat et Denis Cogneau, *op. cit.*, p. 61.

on ne peut pas dire que les bibliothèques en sachent beaucoup plus sur le public des discothèques.

Il est incontestable que c'est la discothèque dans son ensemble qui est mal connue. « Ce qui est surprenant, c'est le décalage entre l'importance du secteur discothèque dans l'histoire et dans la réalité des bibliothèques publiques, et le faible volume des études et des instruments d'analyses sur le sujet ».⁹ Le rapport annuel de l'inspection générale des bibliothèques soulignait déjà cette lacune en 1991 : « On manque d'études d'ensemble, d'enquêtes, de bilans, de recherches sur les discothèques, leur fonctionnement comparé, **leur public**¹⁰, leur participation au rayonnement de la bibliothèque. »¹¹ Et pourtant, le nombre d'utilisateurs des discothèques publiques est en augmentation et leur pratique est de plus en plus active.

Or, ce public, pour être mal connu, n'en est pas moins parfois l'objet de définitions assez tranchées : « Ce public est jeune (19-29 ans), masculin de façon dominante, rassemblant majoritairement les catégories socioprofessionnelles des lycéens et étudiants, des employés du tertiaire et de manière variable selon les implantations géographiques, les professions libérales ».¹² L'idée la plus récurrente du discours sur le public des discothèques le présente comme distinct de celui de la bibliothèque, ne serait-ce que par le nombre réduit d'utilisateurs qu'ils auraient en commun : « le recouvrement des publics de la bibliothèque et de la discothèque n'excède pas, dans le meilleur des cas, les 20 %, souvent moins... »¹³ Jean Goasguen va même plus loin en s'interrogeant sur la pertinence de termes comme « ghetto ou Etat dans l'Etat »¹⁴ à propos des remarques du rapport annuel de l'inspection générale des bibliothèques 1991 : « Tout en effet, distingue la discothèque et le discothécaire : le matériel documentaire lui-même avec ses règles particulières... la formation spécifique des personnels... **le public**¹⁵... »¹⁶ Certains

⁸ Cette expression sera abrégée en « CSP » dans la suite du texte.

⁹ Jean Goasguen, *Questions anciennes et actuelles sur les discothèques*, Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, n° 155, 2e trimestre 1992, p. 38.

¹⁰ C'est nous qui soulignons.

¹¹ Ministère de l'Éducation nationale. Ministère de la culture. Inspection générale. *Rapport annuel de l'inspection générale des bibliothèques 1991*, p. 54-55.

¹² Michel Sineux, *Les cantines d'Amadeus, la documentation musicale, les discothèque et leur public*, Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, n° 152, 2e trimestre 1991, p. 54.

¹³ Michel Sineux, article cité, p. 54.

¹⁴ Jean Goasguen, article cité, p. 38.

¹⁵ C'est nous qui soulignons.

préjugés pèseraient même sur les usagers : « dans l'esprit de certains bibliothécaires, la discothèque reste un gadget, un secteur peu sérieux attirant un public bruyant et difficile »¹⁷. On peut voir dans cette perception de la discothèque comme un gadget sans grande importance la raison principale du peu d'études qu'elle a suscité.

Cependant l'évaluation de la mission de prêt de documents sonores par la BCP de l'Ardèche¹⁸ montre que les ruraux emprunteurs de musique enregistrée peuvent être d'origines sociales et d'âges beaucoup plus diversifiés que ceux des établissements parisiens dont le profil est : « masculin pour les deux tiers, diplômé, grand consommateur de musique »¹⁹. Il est donc légitime de s'interroger comme le souhaite Martine Poulain sur la composition du public et sur le rôle que joue une discothèque dans une médiathèque ou un réseau de bibliothèques municipales : « Ce qui n'a pas été suffisamment mesuré, moins encore étudié sont les multiples jeux d'alliance entre les différents supports. Qu'en est-il aujourd'hui dans les bibliothèques de l'association du livre et du son ? Si l'on dispose de statistiques de prêt, on ne sait guère comment les usagers passent de l'un à l'autre, ni même avec quelle intensité et selon quels modes ils conjuguent ces différents médias. Les non-lecteurs pénètrent-ils effectivement dans les bibliothèques intéressés par ses disques ou ses films ? Ce premier contact les conduit-il ultérieurement vers l'imprimé ? Les petits lecteurs voient-ils effectivement leur appétit de lire renforcé par ces multiplicités de propositions, les grands lecteurs apprécient-ils eux aussi ces offres sur tous les supports ? Cet usage et cette complémentarité des médias se devraient d'être appréciés. Ce n'est malheureusement pas le cas... »²⁰

C'est à quelques unes de ces questions que se propose de répondre le présent mémoire. Nous tâcherons, en effet, d'analyser le public d'une discothèque municipale et le rôle de cette dernière dans les usages du réseau des bibliothèques en essayant d'appréhender la situation française la plus générale grâce à une enquête réalisée dans une ville de moyenne importance.

¹⁶ Ministère de l'Éducation nationale. Ministère de la culture. Inspection générale. *Rapport annuel de l'inspection générale des bibliothèques 1991*, p. 54.

¹⁷ Maria Nyéki-Körösy, *Les documents sonores. Précis de discolthéonomie*, Saur, 1987.

¹⁸ Salah Dalhoumi, Ahmed Silem, *Évaluation de la mission de prêt de documents sonores par la BCP de l'Ardèche*, 1990.

¹⁹ M. Sineux, « Paysage de la documentation musicale », in *Musique en bibliothèques*, p. 17.

²⁰ Martine Poulain, « Les publics des bibliothèques », in *Lire en France aujourd'hui*, 1993. p. 237.

PREMIERE PARTIE :
LES FONDEMENTS DE L'ENQUETE

I - LA PROBLEMATIQUE

A - DE LA QUESTION AUX QUESTIONS

L'objet de cette étude est de mieux connaître le rôle joué par une discothèque dans les usages des différents services d'un réseau municipal de lecture publique. Il faut pour cela répondre à trois questions :

-1- La fréquentation de ce service particulier induit-elle un public spécifique, réellement distinct de celui des bibliothèques ?

-2- Les usagers conjuguent-ils tous de la même façon le livre et le disque, et comment interpréter leur fréquentation des divers services du réseau municipal ?

-3- Enfin, comment s'effectuent les éventuels passages de l'un à l'autre média et peut-on parler, comme on l'a fait il y a quinze d'années, de la discothèque comme d'un secteur d'appel pour la bibliothèque, un « passeur » vers le livre ?

B - LES HYPOTHESES

Dans l'enquête, « le passage du « bon sens » à l'hypothèse pose le problème non de l'objectivité mais du contrôle : le propre de l'analyse scientifique est d'explicitier les propres conditions de sa production, à la différence de l'observation d'évidence, qui ne se donne pas les moyens de contrôler ses biais du fait même qu'elle les nie. »²¹ Si les résultats d'une enquête ne valent qu'« interprétés à la lumière d'une hypothèse ; [celle-ci] s'alimente non pas directement de l'enquête, mais :

- au corpus des recherches de toute nature réalisées antérieurement
- et à l'expérience du terrain des professionnels. »²²

L'enquête consiste alors à confirmer ou infirmer les hypothèses discriminantes pour les comportements analysés.

1 - Les hypothèses concernant la première question

Elles peuvent osciller entre les deux pôles de l'alternative suivante. D'une part, la discothèque serait bien « un Etat dans l'Etat », « un ghetto », comme le dit Jean

²¹ J.-F. Barbier-Bouvet, Martine Poulain, *Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*, 1986, p. 12.

²² J.-F. Barbier-Bouvet, Martine Poulain, op. cit., p. 236.

Goasguen et peu importe que ce soient les jeunes, les prolétaires ou les cadres supérieurs qui la monopolisent. D'autre part, on peut envisager que le public de cet équipement ne soit pas fondamentalement différent de celui du reste de la bibliothèque, témoignant par là de « pratiques cumulatives »²³.

2 - Les hypothèses concernant la deuxième question

Certaines catégories (d'âge, de niveau d'études,...) sont-elles uniquement des adeptes du disque au mépris du livre ? Ces jeunes de 14 à 19 ans, dont les médias ne cessent de nous répéter qu'ils ne lisent plus, n'ont-ils de rapport avec la bibliothèque que grâce à la distraction musicale ? La contrepartie serait-elle alors l'exclusion d'autres publics ? Ou bien se pourrait-il que la discothèque joue le rôle d'un complément culturel, non seulement pour les cadres, mais aussi pour tous les autres ?

3 - Les hypothèses concernant la troisième question

Elles s'articulent autour de deux possibilités. Soit le disque est un « passeur » vers le livre, notamment pour les plus démunis sur le plan culturel : venus emprunter le dernier album de Madonna, ils passent, quelques semaines après, touchés par la grâce de la sainte médiathèque, aux motets mariaux de Vivaldi, pour finir par l'oeuvre complète de Claudel au bout d'un trimestre. Soit le disque n'est découvert qu'après le livre et il n'y a pas de rapport évident entre les deux médias qui permette des passerelles logiques, thématiques ou autres. Ainsi les motivations préférentielles de venue seraient fixées et il n'y aurait pas de conversion naturelle au culte de l'imprimé pour l'hérétique mélomane.

C - DELIMITATION DE L'ETUDE

Nous ne nous proposons donc pas ici d'analyser l'ensemble du public des bibliothèques municipales de Chartres comme permettrait de le faire l'enquête que nous avons menée. En effet, cela a déjà été réalisé de nombreuses fois en d'autres lieux et nos résultats n'apporteraient rien de bien nouveau à ce sujet. Ne serait-il pas vain de montrer une fois de plus que le public d'une bibliothèque municipale surreprésente les enfants, les jeunes, les plus diplômés ainsi que les CSP supérieures ? En revanche, en regard de ces données, notre travail cherchera à savoir si la discothèque est moins élitaine et par conséquent plus redistributrice de culture que la bibliothèque.

²³ J.-C. Passeron, M. Grumbach et al., *L'oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*, BPI, 345 p.

Après avoir décrit le lieu de l'expérimentation et défini le protocole méthodologique de l'enquête dans la suite de cette première partie, nous essaierons dans un deuxième temps de répondre à nos trois questions en esquissant d'abord le profil de l'utilisateur de la discothèque, en analysant ensuite la fréquentation des différents services du réseau selon les motivations, enfin en s'interrogeant sur la capacité du disque à drainer le public vers le livre.

II - LE SITE

A - LE CHOIX DE CHARTRES

Le réseau des bibliothèques municipales de Chartres présente plusieurs avantages pour notre étude. Le premier est la taille de la ville ; elle est moyenne (43000 habitants environ) et de ce fait représentative de la situation française la plus générale. Le second est le monopole quasi total de Chartres en matière de bibliothèques et de discothèque à l'échelle départementale. En effet, l'Eure-et-Loir est presque un désert sur ce plan, et les deux seuls établissements satisfaisants sont les deux bibliothèques de la municipalité chartreuse (une centrale et une annexe). C'est dans les murs de cette dernière que se trouve la seule et unique discothèque du département.²⁴

A cette offre restreinte en matière de lecture publique, il faut ajouter la pauvreté de l'offre commerciale pour ce qui est des enregistrements musicaux puisque l'Eure-et-Loir ne compte que deux disquaires situés à Chartres ; encore faut-il préciser que ce sont de petits établissements dont l'un est intégré à une librairie. La réunion de ces facteurs donne tout son poids à la discothèque de Chartres dans le paysage culturel du département.

Ajoutons modestement que cette étude pourrait présenter quelque intérêt pour le District de l'agglomération chartreuse dans le cadre de son projet de construction d'une médiathèque à Chartres. Ce nouvel établissement serait à la mesure du rayonnement départemental de l'actuelle centrale et comprendrait, cela va de soi, une discothèque, voire une vidéothèque. Dans cette perspective, une étude des publics face aux différents médias n'est jamais inutile pour mieux répondre à leurs besoins. L'utilisation qui a été

²⁴ On ne peut parler de discothèques pour les 8 dépôts qui se partagent les 4794 disques compacts de la BDP.

faite des résultats de l'enquête par la direction des bibliothèques de Chartres lors de la réunion du District intercommunal du 2 septembre 1996 en est la meilleure preuve.²⁵

B - DESCRIPTION SOMMAIRE DU RESEAU

1 - Les établissements

Chartres possède une bibliothèque centrale, dite André Malraux, qui porte bien son épithète puisqu'elle est située en centre ville, près de la mairie. Ce bâtiment inauguré en 1960 est aménagé de la façon suivante : le rez-de-chaussée se divise entre la salle des enfants (140 m²) et la salle dite de « prêt adulte » (100 m²) qui abrite principalement des romans et des documentaires « grand public ». Le premier étage, non desservi par ascenseur, comporte une salle d'exposition (80 m²), la salle d'étude (140 m²) et la salle des périodiques (60 m²) qui en constitue le prolongement. Il va de soi, avec aussi peu d'espace disponible pour le public (la salle de « prêt adulte » n'offre que 5 fauteuils !!!), que la majorité du fonds est situé dans les réserves. La durée d'ouverture hebdomadaire est de 34 heures.

L'annexe Louis Aragon, ouverte en 1978, est implantée au coeur du forum socio-culturel de la ZUP de La Madeleine, un quartier périphérique construit à la même époque. On y trouve sur un même étage une salle adulte (280 m²) en libre accès intégral, une salle des enfants (140 m²) et en sous-sol, sans aucune signalétique pour y attirer le chaland, la discothèque, trop à l'étroit dans ses 90 m² pour offrir le moindre fauteuil. Cette dernière n'est ouverte que 16h.30 par semaine alors que la bibliothèque ouvre 25h.30.

A cela, il faut ajouter un bibliobus qui dessert 7 quartiers éloignés des bibliothèques et, située dans un autre quartier populaire de la ville, une petite annexe de 80 m² qui a ouvert ses portes en septembre 1996. Les deux principales bibliothèques sont situées à environ 4 kilomètres l'une de l'autre. Le personnel est constitué de 30 agents dont 3 conservateurs. Il n'y a qu'un seul abonnement et les adultes habitant la commune paient un droit d'inscription annuel de 20 francs pour pouvoir emprunter jusqu'à 8 documents dont 3 disques compacts sur l'ensemble du réseau pendant 4 semaines.

²⁵ Cf. annexes, document n°4.

2 - Les collections

Les collections réparties sur l'ensemble du réseau se composent de :

- 60 000 livres pour enfants
- 50 000 livres pour adultes en libre-accès
- 60 000 livres pour adultes en magasins
- 15 000 livres de fonds régionaux
- 30 000 documents iconographiques
- 18 000 documents sonores
- 1000 manuscrits et incunables
- 160 abonnements de périodiques.

La comparaison avec la moyenne des villes françaises de taille comparable (20 000 à 50 000 habitants) est à l'avantage de Chartres avec 3,8 contre 2,7 documents imprimés par habitant en moyenne ²⁶. Ainsi Chartres fait partie des 520 bibliothèques qui possèdent plus de 3 imprimés par habitant. Même avantage pour les phonogrammes : 0,36 contre 0,25 en moyenne par habitant ²⁷.

Les acquisitions sont de l'ordre de 9000 documents par an grâce à un budget de 700 000 francs.

3- Le prêt

L'ensemble du réseau a prêté 478 739 documents en 1995 et avec 11,1 prêts par habitant, il parvient au rang des 59 bibliothèques les plus prêteuses de France ²⁸.

L'origine des documents prêtés est la suivante :

Bibliothèque André Malraux	222 098
Adultes	86 612
Etude	27 708
Jeunesse	107 778

²⁶ Ministère de la culture. Direction du livre et de la lecture, *Bibliothèques municipales données 1994*, 1996, p.60.

²⁷ Ministère de la culture. Direction du livre et de la lecture, *Bibliothèques municipales données 1994*, 1996, p.66.

²⁸ Ministère de la culture. Direction du livre et de la lecture, *Bibliothèques municipales données 1994*, 1996, p.106.

Bibliothèque Louis Aragon	213 166
Adultes	68 085
Jeunesse	86 740
Discothèque	58 341
Bibliobus	43 475

La discothèque assure 27 % des prêts de la Bibliothèque L. Aragon, ou sur l'ensemble du réseau, 12 % des prêts adultes et enfants réunis et 24 % des prêts des seules salles adultes. La discothèque prête 135 disques pour 100 habitants alors que la moyenne nationale pour les villes de taille comparable est de 80²⁹. Il s'agit donc d'un service particulièrement apprécié au sein d'un réseau très dynamique.

C - LES INSCRITS

1 - Généralités

On peut s'inscrire dans l'un ou l'autre des établissements et cette inscription est valable pour l'ensemble des services du réseau. Le système informatique permet de connaître le nombre d'inscriptions aux deux endroits mais cela n'a guère d'intérêt car la multi-fréquentation est importante et on peut très bien s'inscrire ou se réinscrire à celle des deux bibliothèques que l'on fréquente le moins souvent. A la fin 1995, le réseau comptait 36 400 inscrits³⁰ et 18 902 lecteurs actifs³¹. Ces derniers représentent environ 44 % de la population de Chartres. Il s'agit d'un pourcentage très supérieur à celui de la moyenne nationale des inscrits pour une commune de 20 000 à 50 000 habitants qui est de 18,7 %³². L'explication réside bien entendu dans le rayonnement départemental des bibliothèques chartraines puisque les habitants de Chartres ne représentent que 46 % des inscrits. On peut estimer à environ 7 % le nombre d'usagers des bibliothèques municipales de Chartres qui fréquentent aussi un des 178 dépôts de la BDP. La

²⁹ Ministère de la culture. Direction du livre et de la lecture, *Bibliothèques municipales données 1994*. 1996, p.108.

³⁰ Sont considérés comme inscrits les lecteurs ayant effectué une inscription depuis moins de 3 ans.

³¹ Lecteur actif : lecteur inscrit ayant emprunté un document depuis moins de 6 mois.

³² Ministère de la culture. Direction du livre et de la lecture, *Bibliothèques municipales données 1994*. 1996, p. 96.

répartition entre les sexes est à l'avantage des femmes qui constituent 57 % des inscrits. Cette proportion est maintenue dans l'enquête qui a trouvé réponse auprès de 55 % de femmes.

2 - Répartition selon l'âge

Les enfants et les adolescents sont comme partout ailleurs les mieux représentés, surtout si l'on considère non plus seulement les inscrits mais aussi les actifs.

Tableau n°1 : répartition par tranches d'âges des lecteurs inscrits et actifs.

source : statistiques du système informatique

Ages	Inscrits	Actifs
moins de 13 ans	22 %	29 %
13-14 ans	7 %	8 %
15-17 ans	12 %	12 %
18-25 ans	25,5 %	18 %
26-35 ans	12 %	10 %
36-50 ans	11,5 %	12,5 %
51-65 ans	3 %	3,5 %
plus de 65 ans	5 %	4,5 %

Les tranches d'âges du système informatique sont fidèles au découpage proposé par la Direction du Livre et de la Lecture.

3 - Répartition par catégories socio-professionnelles

Tableau n°2 : répartition par CSP des lecteurs inscrits et actifs.

source : statistiques du système informatique

CSP	inscrits	actifs
élèves (+14 ans), étudiants	52 %	47 %
agriculteurs	0,2 %	0,2 %
artisans, commerçants	0,7 %	0,7 %
cadres sup., prof. libérales	6,7 %	8 %
cadres moyens, instituteurs	14,4 %	16 %
employés	10,3 %	10,7 %
ouvriers	2,3 %	2 %
chômeurs	4,6 %	5,5 %
femmes au foyer	4,3 %	4,7 %
retraités	4 %	4,5 %

Nous avons recueilli dans notre enquête presque les mêmes chiffres (si l'on regroupe les CSP plus détaillées du questionnaire), sauf pour les élèves-étudiants, moins nombreux parmi les interrogés (39 % contre 47 %) et les retraités qui sont mieux représentés dans l'enquête (10 % contre 4,5 %). Cela s'explique fort bien si on considère leurs fréquences de venue comme nous le ferons plus loin. La cohérence dans la catégorisation de ce genre de données est rare. Il est par conséquent difficile de les comparer entre elles. A titre illustratif de ces disparités, on peut consulter les données concernant les inscrits des bibliothèques municipales en 1994 à l'échelle nationale, où les retraités représentent jusqu'à 19 % des inscrits³³.

³³ Cf. annexes, document n°3.

4 - Répartition selon l'origine géographique

Tableau n°3 : répartition selon l'origine géographique des lecteurs inscrits

source : statistiques du système informatique

lieux	100 %
Chartres	46 %
agglomération (villes)	19 %
département et villages de l'agglomération	32 %
hors département	1,9 %

Ces données sont tout à fait proches de celles recueillies par l'enquête si l'on tient compte de la petite différence dans notre découpage géographique qui inclut sous le terme agglomération non seulement les villes mais aussi les villages limitrophes.³⁴

Si les statistiques peuvent nous apporter de précieux renseignements, cependant une donnée essentielle reste inconnue : il s'agit de la fréquentation de chaque service par chaque usager. D'où la nécessité de réaliser une enquête.

III - LA METHODOLOGIE D'ENQUETE

A - LE QUESTIONNAIRE ET SA THEORIE

1 - Population et échantillon

Notre enquête porte sur l'ensemble des usagers de plus de 14 ans des deux bibliothèques du réseau municipal chartrain car les plus jeunes voient leur fréquentation réduite presque exclusivement à la salle des enfants et ils fausseraient tout le sens de cette enquête sur la multi-utilisation. Notons aussi qu'ils ne fréquentent guère la discothèque, objet privilégié de notre étude. En outre, on pourrait douter de la capacité de la majorité d'entre eux à bien comprendre ce qui est demandé par le questionnaire. Sur le plan épistémologique, l'échantillon interrogé se doit d'être représentatif de l'ensemble des usagers : « En principe, un échantillon est représentatif si les unités qui le

³⁴ Cf. annexes, document n°1.

constituent ont été choisies par un procédé tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon ».³⁵

Or, pour qu'un échantillon possède les mêmes caractéristiques que la population mère, il existe deux procédures. Soit on reproduit les caractéristiques de cette dernière en réduction au moyen des quotas mais cela nécessite de bien connaître la population mère, soit on interroge les lecteurs au hasard et dans une proportion importante afin que les lois de la probabilité statistique rendent cet échantillon représentatif. La première solution a été écartée car les informations sur la population mère étaient insuffisantes et le traitement de l'échantillonnage trop compliqué.

2 - Les différentes possibilités

Une enquête de public peut s'effectuer de différentes manières : entretiens plus ou moins directifs, observations, questionnaires divers ... La méthode la plus adaptée à notre situation est le questionnaire car les données recherchées sont susceptibles d'être facilement déclarées par les usagers de la bibliothèque : « Des informations intéressantes et significatives peuvent être recueillies auprès de ces individus si on leur pose des questions appropriées, dont ils sont capables de saisir le sens, et auxquelles ils sont aptes à répondre pratiquement sur le champ »³⁶. De plus, les statistiques ainsi recueillies sont des données qui ont l'avantage de pouvoir être comparables les unes aux autres à l'intérieur de la même enquête et surtout avec d'autres réalisées ailleurs ou en d'autres temps. Il est très important de pouvoir mesurer la portée des informations recueillies et c'est une des qualités de l'enquête par questionnaire que de permettre cette mise en perspective.

3 - La nécessité d'un enquêteur

L'enquête sur échantillon aléatoire peut être auto-administrée ou effectuée par un enquêteur. « L'enquête auto-administrée paraît à première vue la plus commode d'emploi : elle consiste à mettre à la disposition du public, en pile à l'entrée ou sur des tables, des questionnaires qu'on lui demande de remplir et de remettre en sortant. La méthode présente en réalité deux graves inconvénients, qui entraînent sur le plan sociologique deux biais incontrôlables. D'une part un taux de réponses spontanées très

³⁵ R. Ghiglione, B. Matalon, *Les enquêtes sociologiques : théorie et pratique*. Armand Colin, 1977.

³⁶ Claude Javeau, *L'Enquête par questionnaire*, Editions de l'université de Bruxelles, 1990.

médiocre : sans sollicitation directe, l'incitation à répondre est extrêmement faible ; il n'est pas rare d'avoir des taux de retours inférieurs à 10 %. D'autre part, une autodésignation des répondants ; elle se fait de manière inégale selon les catégories de public : sur le plan psychologique, on constate une surreprésentation des plus motivés (ou des plus hostiles, ce qui en termes d'implication personnelle est de même nature) ; sur le plan sociologique, on enregistre une surreprésentation des lecteurs les plus diplômés ou socialement les plus favorisés, qui éprouvent moins de réticence à l'expression écrite de leurs opinions et de leurs pratiques. »³⁷

4 - La rédaction des questions et ses contraintes

L'élaboration du questionnaire s'est faite dans un souci d'obtenir le plus possible de réponses « objectives », c'est-à-dire qui laissent le moins possible s'insinuer « des discours de rationalité (à chaque effet on essaye d'indiquer une cause logique) », ou « de légitimité (on a tendance à faire valoir dans la réponse les comportements que l'on sait être les plus valorisants) ». ³⁸ En effet, « le domaine culturel en général, et le rapport au livre en particulier, sont investis d'une forte légitimité sociale. » ³⁹ Par ailleurs, le traitement de l'enquête sur le logiciel de dépouillement SPHINX requiert pour être efficace des questions fermées. Cela présente l'inconvénient de guider beaucoup l'interrogé dans ses réponses (il doit choisir la solution la plus proche de ce qu'il aurait dit et non pas exactement ce qu'il aurait dit) ; mais l'avantage réside dans la clarté des résultats obtenus. Ajoutons que le temps limité de ce travail impose cette solution qui privilégie la lisibilité aux dépens de la plus grande finesse.

Quant à la rédaction des questions, il importe d'employer les termes les plus proches du vocabulaire des usagers et non pas ceux spécialisés des bibliothécaires. De même, il faut poser les questions les plus concrètes possibles, celles où l'appréciation subjective de l'utilisateur pourra le moins se manifester. En effet, « un comportement, et plus encore une attitude, ne sont pas nécessairement transparents à la conscience même de ceux qui les mettent en oeuvre. » ⁴⁰ De plus, il a paru plus simple d'élaborer un seul questionnaire pour les deux bibliothèques du réseau, ce qui impose une structuration du

³⁷ J.-F. Barbier-Bouvet, « La fin et les moyens » in *Pour une sociologie de la lecture*, p. 229.

³⁸ J.-F. Barbier-Bouvet, « La fin et les moyens » in *Pour une sociologie de la lecture*, p. 230.

³⁹ J.-F. Barbier-Bouvet, « La fin et les moyens » in *Pour une sociologie de la lecture*, p. 230.

⁴⁰ J.-F. Barbier-Bouvet, « La fin et les moyens » in *Pour une sociologie de la lecture*, p. 232.

document en deux parties assez semblables pour pouvoir être comparées et des balises pour sauter les questions concernant les équipements non fréquentés par l'utilisateur.

B - APPLICATION PRATIQUE

1- Les différents blocs du questionnaire

1- De la question 1 à 24 : Les usages à la Bibliothèque L. Aragon

(Avec de la question 6 à 23 : Les usages à la discothèque)

Nous avons cherché à connaître principalement la motivation, la fréquence et l'ancienneté de la venue à la bibliothèque et à la discothèque, ainsi que les rapports entre les usages de ces deux équipements. Il s'agissait aussi d'appréhender les pratiques culturelles liées au disque à l'intérieur et à l'extérieur de la bibliothèque.

2- De la question 25 à 31 : Les usages à la Bibliothèque A. Malraux

Cette partie, plus succincte, visait à recueillir les mêmes données que pour l'annexe L. Aragon (motivation, fréquence et ancienneté de la venue), ainsi que celles touchant à la fréquentation des différentes salles et services.

3- De la question 32 à 40 : Les usages relevant des deux bibliothèques

Il s'agissait d'évaluer l'usage de l'OPAC, le recours au personnel, la répartition séjournateurs/emprunteurs, et de découvrir les genres de lecture favoris, le poids de l'emprunt pour autrui, la fréquentation d'autres bibliothèques que celles du réseau, et la motivation pour celle d'une éventuelle vidéothèque.

4- De la question 41 à 43 : Les pratiques culturelles

Les trois questions portent sur l'évaluation quantitative des acquisitions de livres et de disques, ainsi que l'assistance à des spectacles musicaux depuis un an.

5- De la question 44 à 51 : Le profil de la personne interrogée

Pour affiner les analyses, en plus des traditionnels critères d'âge, de sexe, de profession et de niveau d'études, nous avons voulu connaître le nombre d'enfants, le lieu de résidence, le moyen de locomotion généralement employé pour venir à la bibliothèque, ainsi que la discipline étudiée à partir de bac + 2.

2 - Les sources et le test

Il va sans dire que cette enquête s'inspire de diverses autres, notamment celles proposées au public de la BPI (1981 et 1988). Le questionnaire a été élaboré en collaboration avec la directrice des bibliothèques municipales de Chartres et bien entendu la directrice du présent mémoire. Il a été testé en février sur une vingtaine de personnes et modifié quelque peu avec surtout le rajout d'une dizaine de questions. Certaines ont été remaniées.

3 - La passation

Elle a eu lieu pendant 15 jours, du 16 au 27 avril 1996, dans les deux établissements. L'avantage de cette période, outre le fait qu'elle s'intégrait dans la scolarité de l'ENSSIB, consiste en ce qu'elle correspondait à Chartres à une semaine de vacances et à une semaine de reprise scolaire. Cela permettait donc de toucher le public le plus large : celui qui vient régulièrement et celui qui profite des congés. Etant seul pour administrer l'enquête, nous avons été obligé de laisser 170 usagers pris au hasard répondre seuls au questionnaire quand ils estimaient pouvoir y parvenir sans aide. La désignation des personnes interrogées s'est faite selon le hasard mais pas suivant un tirage de 1 sur x à la sortie de la bibliothèque comme on le fait souvent.

En effet, cela était impossible pour de multiples raisons. La première est l'inadéquation des lieux qui ne se prêtent guère à la discussion pour un questionnaire dont la passation dure environ 10 minutes. La deuxième raison est la disponibilité des lecteurs pour répondre à une enquête : ils sont très souvent pressés de partir quand ils ont commencé à se diriger vers la sortie et rien n'est moins fiable que les déclarations d'un enquêté qui ne prend pas le temps de bien peser ses réponses. La troisième, et la plus décisive, est l'impossibilité de recueillir 300 questionnaires seul dans un délai de deux semaines en interrogeant une personne sur 4 à la sortie car cela requiert soit plus de temps, soit plus de personnel.⁴¹

C'est donc à l'intérieur des établissements, en nous promenant dans tous les espaces et en interrogeant au hasard la première personne rencontrée que l'enquête a été

⁴¹ Marianne Briault, *Usages et usagers de la médiathèque municipale d'Arles, début d'une enquête de public*, ENSSIB, 1995, p. 54.

menée, soit en laissant la personne répondre elle-même si elle le souhaitait, ou avec l'enquêteur pour l'y aider dans le cas contraire. Cet aléatoire pour ne pas être le plus orthodoxe, ne s'est pas révélé moins représentatif de la population mère si on en juge d'après la comparaison avec les renseignements sur les inscrits fournis par les statistiques du système informatique. Un tel parallèle se justifie dans la mesure où le nombre de lecteurs non inscrits est certainement très faible à Chartres.

De plus, nous n'avons pas cherché à pondérer le nombre de réponses à recueillir dans chacun des deux établissements car d'une part nous n'avions pas les moyens de connaître précisément le poids respectif de la centrale et de l'annexe dans la fréquentation totale et d'autre part le but de notre enquête n'était pas d'avoir une représentation très fidèle de l'ensemble des usagers du réseau mais de connaître les usages de ceux qui fréquentent la discothèque. Il était pour cela impératif de les représenter le plus possible dans l'échantillon. Ainsi avons-nous interrogé un peu plus d'usagers à l'annexe (et les jours d'ouverture de la discothèque) qu'à la centrale pour obtenir le maximum de réponses d'utilisateurs de ce service.

En effet, avec 300 questionnaires recueillis, n'ont pu être conservés que 240 dont 106 concernaient des usagers de la discothèque. Si, sur la même base numérique de 240 questionnaires, nous avons pondéré le poids de la fréquentation de l'annexe par rapport à celui de la centrale (qu'on peut estimer à environ un tiers), nous n'aurions vraisemblablement recueilli qu'une soixantaine de questionnaires d'usagers de la discothèque. Or, ce nombre aurait été très insuffisant pour une analyse détaillée de ce sous-groupe en différentes strates comme celles des CSP par exemple. Si nous avions voulu à la fois pondérer le nombre de réponses à recueillir dans chaque établissement, et obtenir un échantillon représentatif des usagers de la discothèque, il aurait fallu un corpus effectif d'au moins 600 questionnaires.

4 - Le corpus retenu

Sur les 300 questionnaires recueillis, n'ont été conservés que 240 qui correspondent à 16 questionnaires pour chacune des 15 demi-journées d'enquête (8 à l'annexe L. Aragon, 7 à la centrale A. Malraux). Les 60 questionnaires écartés sont pour la plupart ceux qui ont été auto-administrés et mal remplis (incomplets, 3 cases cochées au lieu d'une, ...). Restent donc 130 questionnaires cochés par nos soins et 110

directement par la main des usagers . Il n'y a pas eu de pondération réelle, seuls 4 questionnaires utilisables ont été écartés au hasard, quand il y en avait plus de 16 par demi-journée, pour obtenir une certaine régularité mathématique sur l'ensemble de la période concernée.

C - L'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

1 - Un complément nécessaire

Le questionnaire, même s'il est relativement long, ne pouvait répondre à toutes les interrogations qui étaient les nôtres. Aussi était-il très important de cerner de plus près les usagers qui ne fréquentent que la discothèque car il n'y a aucune question pour comprendre les motifs de leur absence à la Bibliothèque Louis Aragon. Pour ce faire, les entretiens prennent appui sur une série de questions ⁴² qui a servi de canevas à une conversation avec le type d'usagers mentionné. Cette méthode a été décrite ainsi : « le recueil de l'information s'appuie sur un guide d'entretiens, c'est-à-dire sur une liste organisée de thèmes à traiter. Cette liste a la double particularité de n'être ni limitative (il faut « suivre » l'interviewé s'il s'aventure sur des terres imprévues), ni formalisée, (les points à aborder sont déterminés à l'avance, mais pas l'ordre dans lequel ils seront abordés, ni la manière). » ⁴³ Parce que « l'interprétation des enquêtes de type qualitatif n'offre pas le secours des chiffres, la sécurité apparente que donne un dénombrement ou un pourcentage, il ne s'agit pas de mesurer des phénomènes, mais de les identifier. » ⁴⁴, l'entretien semi-directif est donc bien approprié selon Ghiglione et Matalon pour approfondir une question déjà analysée en partie. ⁴⁵

2 - La passation

Dix-sept personnes ont été interrogées à la sortie de la discothèque les 10 et 13 juillet ainsi que le 14 septembre. Chaque entretien a duré entre 10 et 25 mn. Là encore, il n'y a pas eu de sélection : nous avons demandé à tous les usagers de la discothèque s'il ne fréquentaient que la discothèque ou bien une des deux bibliothèques du réseau. ⁴⁶ Ceux

⁴² Cf. annexes, document n°2.

⁴³ J.-F. Barbier-Bouvet, « La fin et les moyens » in *Pour une sociologie de la lecture*, p. 223.

⁴⁴ J.-F. Barbier-Bouvet, « La fin et les moyens » in *Pour une sociologie de la lecture*, p. 224.

⁴⁵ R. Ghiglione et B. Matalon. *Les enquêtes sociologiques : théorie et pratique*. Paris, Armand Colin, 1980.

⁴⁶ Le décompte a aussi permis de confirmer qu'environ 7 % des usagers de la discothèque ne fréquentent que cet équipement.

qui étaient dans le premier cas ont accepté de participer à ce petit entretien pour 80 % d'entre eux. Les réponses ont été prises en note. Tout comme pendant la passation des questionnaires, les interrogés étaient très à l'aise et répondaient franchement, semble-t-il, sans précaution décelable, envers les « discours de légitimité ».

3 - Les différents blocs de la grille d'entretien

La conversation devait aborder quatre grands sujets de discussion dans un ordre qui pouvait être le suivant :

1- Des questions sur leur mode d'usage de la discothèque reprenant celles du questionnaire (11,12,21,22,26,44,17,9,46). Il s'agissait de connaître la fréquence et l'ancienneté de la venue ainsi que les pratiques à la discothèque (nombre de disques empruntés, lecture de magazines relatifs à la musique ...) et hors de la bibliothèque (achat de phonogrammes, fréquentation des concerts ...).

2- Des questions sur le rôle de la discothèque dans leur rapport à la musique et dans leur vie culturelle. Nous avons cherché à savoir comment l'utilisateur choisit, écoute les disques empruntés, et quelle est la relation de cette pratique avec l'achat éventuel ou l'écoute de la radio.

3- Des questions sur leur rapport au livre, à la lecture et sur leur abstention face aux rayonnages des bibliothèques. Il importait en effet de savoir s'ils achètent des livres, s'ils fréquentent les librairies ou les grandes surfaces et quel a été le rôle de la lecture aux différentes époques de leur vie.

4- Les mêmes questions que celles du questionnaire pour établir leur « fiche signalétique ».

DEUXIEME PARTIE :
LES RESULTATS DE L'ENQUETE

I - LE PROFIL DES USAGERS EN REGARD DES DISCOURS

Nous avons cherché à analyser le public de la discothèque en prenant pour cadre de réflexion les idées les plus récurrentes du discours des professionnels telles que nous les avons présentées en introduction. Cette approche permet d'emblée de dégager les traits les plus marquants de ce public et d'apporter une explication sur l'origine de l'image dont il est porteur. Dans notre échantillon, la comparaison des 106 usagers de la discothèque avec les 134 non usagers confirme certaines des caractéristiques prêtées au premier groupe mais en infirme d'autres, ou du moins les nuance.

A - CE QUE CONFIRME L'ENQUETE

1 - Un public plus jeune

La discothèque surreprésente les classes d'âge les plus jeunes de la même manière que le fait à un niveau plus général l'écoute de musique enregistrée.⁴⁷ Ainsi 58 % des usagers ont-ils moins de 35 ans. Il est intéressant de constater qu'il s'agit de l'âge charnière pour pouvoir appartenir selon O. Donnat et D. Cogneau au groupe qui a accès à la « modernité », aux « modes de loisirs modernes » défini par une « culture des sorties », « un capital de sociabilité » important, et notamment la fréquentation de « concert rock » et l'écoute de cette musique.⁴⁸

En fonction de l'âge et de la fréquentation ou non de la discothèque, on peut établir le tableau suivant :

⁴⁷ O. Donnat et D. Cogneau, op. cit., p. 261.

⁴⁸ O. Donnat et D. Cogneau, op. cit., p. 261.

Tableau n°4 : proportion de chaque tranche d'âge dans les utilisateurs de la discothèque (première colonne) et propension de chaque tranche d'âge à fréquenter la discothèque (seconde colonne)

source : enquête

Age	Sur 100 utilisateurs de la discothèque	Sur 100 personnes de chaque tranche d'âge
14-19 ans	22 %	41,5 %
20-24 ans	18 %	57 %
25-34 ans	18 %	57 %
35-54 ans	31 %	43 %
+ de 55 ans	11 %	11,5 %

Nous reviendrons plus loin sur l'analyse de la seconde colonne de ce tableau. Si on considère pour le moment uniquement la première colonne du tableau, on constate que les plus jeunes sont les plus nombreux et que la fréquentation diminue progressivement jusqu'aux personnes âgées qui sont les grandes absentes. Il faut en effet bien considérer que le fort pourcentage des 35-54 (31 %) couvre une tranche d'âge de 20 ans alors que les 22 % des 14-19 ans ne couvrent que 5 ans, c'est-à-dire une tranche d'âge quatre fois moindre.

2 - Un public légèrement plus masculin

En outre, les hommes sont surreprésentés (eux qui « constituent le noyau de la culture adolescente. »⁴⁹) dans les classes d'âge les plus jeunes. Globalement, le « sex-ratio » montre une prédominance masculine : 52 % d'hommes. Dans les services autres que celui du livre, les femmes semblent toujours moins bien représentées comme l'avaient déjà constaté J.-C. Passeron et M. Grumbach pour la propension à l'utilisation de l'image en bibliothèque.⁵⁰ Il semble que le son obéisse aux mêmes lois si l'on se réfère

⁴⁹ O. Donnat et D. Cogneau, op. cit., p. 277.

⁵⁰ J.-C. Passeron, M. Grumbach et al., *L'oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*, BPI, p. 115.

à l'enquête de P.-Y. Duchemin à la salle d'actualité de la BPI où les hommes représentaient 68 % des amateurs de disques⁵¹. La situation de cet établissement est très certainement extrême parce que la BPI n'offre que l'écoute sur place⁵². En effet, Valérie Reymond à la médiathèque de Chambéry n'a trouvé que 49 % d'hommes parmi les utilisateurs de la discothèque.⁵³ La prépondérance masculine de la discothèque de Chartres n'est pas très importante et elle concerne avant tout les moins de 25 ans.

3 - La propension des CSP à la fréquentation de la discothèque

Une autre idée confirmée par l'enquête est un intérêt plus marqué des employés pour la discothèque par rapport aux autres CSP d'actifs⁵⁴. En effet, c'est parmi eux que l'on trouve le plus d'amateurs de cet équipement : 62,5 % le fréquentent contre 46 % des cadres et 55 % des enseignants.

Si l'on veut décrire honnêtement la fréquentation de la discothèque selon les CSP, la première distinction qu'il convient d'établir est celle entre la part de chaque CSP parmi les utilisateurs et la part des utilisateurs dans chaque CSP. Dans la constitution de nos strates, nous avons choisi les regroupements suivants, sachant qu'une strate pour être signifiante doit contenir au moins 20 éléments :

- employés (24 personnes) et ouvriers (2 personnes) car les ouvriers ne pouvaient pas constituer une strate.

- enseignants du primaire (15) et du secondaire (12) parce qu'ils ont à peu près les mêmes habitus, et que le niveau d'études ne présente pas vraiment une différence pertinente.

- cadres moyens (19) et cadres supérieurs (7) car ces derniers, trop peu nombreux, ne peuvent constituer une strate et leur réunion possible avec les professeurs aurait été moins cohérente sur le plan du mode de vie que celle de tous les enseignants ensemble.

- mères au foyer (13) et chômeurs (17) parce qu'ils disposent de leur temps même si le pouvoir d'achat et le niveau d'études ne sont pas toujours comparables. Ici la règle

⁵¹ P.-Y. Duchemin, *Les auditeurs de musique à la salle d'actualité de la BPI : étude sociologique*, ENSB, 1982, p. 27.

⁵² Martine Poulain, *Constances et variances, les publics de la Bibliothèque publique d'information*, BPI, 1990.

⁵³ Valérie Reymond, *Enquête sur l'image de la médiathèque de Chambéry*, ENSSIB, 1995, annexes p. 21.

⁵⁴ Cf. M. Sineux, article cité. p. 54.

statistique des 20 éléments minimum pour constituer une strate significative joue pour beaucoup dans le regroupement.⁵⁵

Tableau n°5 : proportion de chaque CSP dans les utilisateurs de la discothèque (première colonne) et propension de chaque CSP à fréquenter la discothèque (seconde colonne)

source : enquête

CSP	Sur 100 utilisateurs de la discothèque	Sur 100 personnes de chaque CSP
élèves	15 %	46 %
étudiants	26 %	49 %
enseignants	14 %	55 %
cadres	12 %	46 %
employés-ouvriers	14 %	58 %
retraités	3 %	12 %
mères au foyer-chômeurs	10 %	33 %

Ce tableau permet d'apprécier la propension à l'usage de la discothèque suivant les catégories sociales. En effet, l'examen de la composition sociale du public fait apparaître une nette prédominance des inactifs scolarisés dans la première colonne (41 %). Cependant, cette présence massive des jeunes, qui contribue à la « formation de l'image sociale du service », ne doit pas « dissimuler l'importance réelle de l'intérêt manifesté par les autres groupes sociaux. »⁵⁶

J.-C. Passeron et M. Grumbach expliquent l'importance de cette mise en perspective : « C'est en effet dans la colonne (II), et non dans la colonne (I), qu'il faut lire les pourcentages chiffrant cette hiérarchie des propensions. La remarque est de quelque importance sociologique, puisque les % verticaux (I) diffèrent sensiblement des % horizontaux (II) : les premiers donnent la proportion, dans la population des

⁵⁵ Pour de plus amples explications sur ce regroupement, cf. p 49.

⁵⁶ J-C Passeron, M. Grumbach et al., *L'oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*, BPI, 1985, p. 113.

utilisateurs des diverses catégories sociales, alors que les seconds donnent dans chaque catégorie sociale, la proportion des utilisateurs. Etant fonction de la composition sociale **de fait** des bibliothèques, la série des % verticaux manifeste **la physionomie concrète** du public de l'expérience, telle qu'elle apparaît tant à l'observateur extérieur qu'aux usagers eux-mêmes, [...] »

Ainsi, il ressort de ce tableau que la propension à l'usage de la discothèque selon les CSP est par ordre décroissant :

- Employés-ouvriers : 58 %
- Enseignants : 55 %
- Etudiants : 49 %
- Elèves : 46 %
- Cadres : 46 %
- Mères-chômeurs : 33 %
- Retraités : 12 %

La discothèque semble moins élitaire que la bibliothèque ou du moins plus redistributrice de culture puisque les employés et les ouvriers l'investissent plus.

B - CE QU'INFIRME L'ENQUETE

1 - Les plus jeunes ne sont pas les mieux représentés

Alors que l'analyse de la première colonne du tableau n°4 semble indiquer que les 14-19 ans sont les plus avides consommateurs de la discothèque tout comme ils peuvent l'être de l'établissement homonyme où l'on danse, il apparaît que ce sont plutôt leur aînés de 20 à 34 ans qui manifestent la plus forte propension (seconde colonne). Seulement 41,5 % des 14-19 ans fréquentent la discothèque contre 57 % des 20-34 ans. Ils ne s'agit donc pas des lycéens mais des étudiants ou des jeunes actifs aux modes de vie plus divers qui en constituent le public privilégié. Cela tendrait à prouver qu'elle n'appartient pas à une activité type du noyau de la « culture jeune » tel que l'a défini Olivier Donnat : « les hommes adolescents (15-18 ans) »⁵⁷. La discothèque n'est pas représentative de cette tranche d'âge dans la mesure où les 14-19 ans ont un usage très complémentaire du livre et du disque comme nous le verrons plus amplement par la suite. Ils ont plus que la moyenne des usagers commencé par fréquenter la bibliothèque (77 %

⁵⁷ O. Donnat et D. Cogneau, p. 277.

contre 59 %) , et leur venue est bien plus motivée par les deux supports : 63 % contre 49 % .

2 - La complémentarité du disque et du livre

On ne peut pas déclarer non plus que ce public diffère de celui du reste de la bibliothèque. La première raison est le taux de recouvrement certainement plus important que les 20 % cités par M. Sineux comme un maximum⁵⁸ car le décompte opéré à la discothèque indique que seulement 7 % de ses usagers ne fréquentent pas les bibliothèques. Malheureusement on ne peut pas connaître le taux de recouvrement réel car notre échantillon a surreprésenté les amateurs de la discothèque pour pouvoir les analyser. A titre purement indicatif, on peut rappeler qu'avec un prêt limité à 3 disques compacts parmi 8 documents sur l'ensemble du réseau, la discothèque parvient à réaliser 24 % des prêts adultes, ce qui peut laisser supposer un nombre d'emprunteurs assez élevé en plus d'un taux de rotation plus important que celui des livres comme c'est le cas généralement⁵⁹.

En outre, la Maison du Livre, de l'Image et du Son de Villeurbanne indique dans son rapport d'activité 1994 que « 42 % des emprunteurs « bibliothèque » fréquentent aussi la discothèque », ce qui, encore une fois, dépasse les 20 %. Souhaitons que le nouveau système informatique puisse donner avec toute la précision qui s'impose le taux de recouvrement précis.

3 - Des multi-utilisateurs par excellence

En fait, l'enquête a montré que les usagers de la discothèque utilisent de façon plus diversifiée l'offre des bibliothèques que les autres. A la Bibliothèque A. Malraux, ils fréquentent davantage toutes les salles et partant tous les services :

⁵⁸ Cf. M. Sineux. article cité. p. 54.

⁵⁹ Le taux de rotation des documents des discothèques parisiennes est de « 5,1 contre 2,8 dans les bibliothèques généralistes » selon M. Sineux, « Paysage de la documentation musicale », in *Musique en bibliothèques*, p. 16.

Tableau n°6 : Fréquentation des diverses salles de la centrale par les usagers et les non usagers de la discothèque

type d'espace fréquenté	usagers de la discothèque	non usagers de la discothèque
adultes rez-de-chaussée	91 %	79%
étude	71 %	69 %
enfants	35 %	22 %
exposition	22 %	7 %
périodiques	34 %	23 %

De plus, ils utilisent davantage le catalogue informatique. Seuls 30 % ne l'utilisent pas contre 35 % de l'ensemble des interrogés. Ce chiffre est tout à fait en accord avec l'étude de V. Reymond à la médiathèque de Chambéry : « La majorité des personnes interrogées (62 %) privilégie la recherche directe dans les rayons ». Autre preuve d'une forte demande adressée à l'établissement dans son ensemble, ils sont aussi plus intéressés par une vidéothèque : 89 % contre 77 % en moyenne, et contre 68 % pour ceux qui ne fréquentent pas la discothèque. En revanche, ils ne fréquentent pas davantage que la moyenne de tous les usagers d'autres bibliothèques que celles du réseau municipal chartrain.

4 - Un public plus actif sur le plan culturel

Ils achètent plus de biens culturels que ceux qui ne viennent pas à la discothèque : seulement 4 % d'entre eux n'ont acheté aucun livre dans l'année écoulée alors que c'est le cas pour 10 % de ceux qui ne fréquentent pas la discothèque. Sans surprise, l'écart se creuse encore si l'on considère l'achat de disques : 4 % n'en ont acheté aucun contre 25 % parmi les autres.

L'assistance à des concerts témoigne aussi de pratiques cumulatives car 34 % des usagers de la discothèque ont déclaré n'en avoir entendu aucun depuis un an contre 52 % de ceux qui n'empruntent pas de disques. Cela peut paraître peu pour les uns comme pour les autres mais il faut prendre en considération la relative pauvreté de l'offre dans le département. Pour relativiser, rappelons que même le public parisien de la salle

d'actualité comportait 27,5 % de personnes qui n'étaient pas allées à un concert depuis un an, en 1982 lors de l'enquête de P.-Y. Duchemin ⁶⁰.

C - LES FERVENTS ET LES DILETTANTES

Tout comme il existe des différences de pratiques entre le public de la seule bibliothèque et celui qui fréquente (aussi) la discothèque, il convient de souligner que ce dernier n'est pas non plus homogène. Afin de mieux appréhender cette hétérogénéité, une distinction fondée sur l'activisme dans ce service se révèle intéressante.

1 - Un distinguo nécessaire

Pour retrouver le portrait de l'utilisateur de la discothèque avec des traits plus marqués, tel qu'on le définit le plus souvent (« le public des discothèques publiques est assez différent de celui des bibliothèques : plus masculin, plus jeune, plus actif ... » ⁶¹), peut-être faut-il distinguer deux publics parmi les usagers de la discothèque ? Il semble en effet qu'un distinguo entre les amateurs fervents et les simples dilettantes permette de retrouver de façon plus nette chez les membres de la première catégorie les caractéristiques les plus souvent citées.

Les critères de notre questionnaire qui peuvent opposer faibles et forts usagers sont ceux qui reflètent l'intensité de la pratique et témoignent d'une motivation de venue fortement liée au disque. De façon idéale, le « fervent » pourrait être défini comme celui qui fréquenterait au moins deux fois par semaine la discothèque, qui souhaiterait emprunter plus de 3 disques compacts, qui viendrait principalement à l'annexe pour les disques, qui aurait commencé par fréquenter la discothèque et qui citerait cet équipement parmi les 4 principales qualités appréciées à la Bibliothèque Louis Aragon.

La fréquence moyenne de venue à la discothèque est environ 2 fois par mois. C'est à partir de cette fréquence de référence que l'on peut séparer forts et faibles usagers

⁶⁰ P.-Y. Duchemin, *Les auditeurs de musique à la salle d'actualité de la BPI : étude sociologique*, ENSB, 1982, p. 57.

⁶¹ Marc Crozet, « La médiathèque musicale au quotidien », *Musique en bibliothèques*, sous la dir. de M. Sineux, p. 280.

Tableau n° 7 : Fréquence de venue à la discothèque

source : enquête

fréquence	100 %
environ 2 fois par semaine ou plus	6 %
environ 1 fois par semaine	19 %
environ 2 fois par mois	33 %
environ 1 fois par mois	27 %
environ 1 fois tous les deux mois ou moins	15 %

La volonté d'emprunter plus de 3 disques compacts peut caractériser dans une certaine mesure les « fervents ». Il faut cependant rester prudent car le taux de réponses positives est assez important, ce qui atténue sa valeur discriminante.

Tableau n° 8 : les usagers désireux de pouvoir emprunter plus de 3 disques

source : enquête

volonté d'emprunter plus de 3 C.D.	100 %
oui	69 %
non	31 %

La discothèque est la motivation principale de venue à l'annexe Louis Aragon de 18 % d'usagers de ce service. Quelle que soit l'intensité de leur pratique, ce critère définit bien les adeptes du disque.

Tableau n° 9 : média(s) motivant principalement la venue

médias	100 %
disques	18 %
livres	23 %
livres et disques	49 %

La fréquentation de la discothèque antérieure à celle de la bibliothèque est souvent liée à une préférence pour le disque. Il s'agit donc d'un critère qui converge avec le précédent.

Tableau n° 10 : chronologie de la fréquentation de la bibliothèque et de la discothèque

chronologie	100 %
discothèque puis bibliothèque	21 %
bibliothèque puis discothèque	59 %
les deux en même temps	20 %

La citation de la discothèque parmi les qualités appréciées à la Bibliothèque L. Aragon n'est le fait que de la moitié des usagers de ce service : 53 %. De ce fait, elle peut être considérée comme un critère discriminant entre les « fervents » et les simples dilettantes.

Tableau n°11 : qualités principales appréciées à l'annexe par les usagers de la discothèque

qualités de la Bibliothèque L. Aragon	fréquence de citation
présence de la discothèque	53 %
proximité du domicile	30 %
quantité des documents	29 %
facilité pour garer son véhicule	27 %
qualité de l'accueil	25 %

Les critères que nous avons retenus n'apportent pas toujours des indices convergents mais ils sont tous précieux.

2 - Les usagers les moins motivés

Tous critères confondus, ils représentent environ un tiers des usagers de la discothèque. Ce sont les multi-utilisateurs « touche-à-tout » dont parle J.-C. Passeron⁶², ceux qui font preuve dans tous les services de la bibliothèque d'un « ethos d'aisance »⁶³ propre aux « classes supérieures et qui, par conséquent, s'accommode de l'absence d'engagement ». Leur proximité avec l'institution trouve sa source dans leur capital culturel et leur classe sociale : « Tout usager de bibliothèque se trouve à la rencontre de deux influences : l'une, externe, constituée par le milieu socio-culturel d'origine ; l'autre, interne, constituée par le capital de familiarité peu à peu acquis avec l'institution ».⁶⁴

A cette catégorie des « dilettantes » appartiennent les femmes : elles ont moins souvent commencé par fréquenter la discothèque (13 % contre 27 % des hommes). Leur venue est moins motivée par les disques : 23 % contre 32 % des hommes. Elles apprécient moins la discothèque comme une qualité importante de la Bibliothèque L. Aragon : 19 % contre 28 % des hommes. Elles utilisent moins la carte d'autrui pour emprunter plus de 3 disques : seulement 10 % le font toujours contre 27 % des hommes.

Les cadres et les enseignants constituent ceux qui ne cherchent pas à emprunter plus de 3 disques compacts et sont aussi ceux qui achètent le plus de disques : cela est normal car ils appartiennent aux classes sociales qui dépensent le plus pour les biens culturels. Ainsi, les cadres ne sont que 58 % et les enseignants 60 % à être désireux d'emprunter plus de 3 disques compacts alors que la moyenne est de 69 %. En revanche, ils sont respectivement 8 % et 4 % à acheter plus de 30 disques par an contre 3 % en moyenne. Les enseignants sont les visiteurs les plus occasionnels puisque 19 % ne viennent qu'une fois tous les deux mois ou moins contre 7 % en moyenne. De plus, ils ont moins souvent commencé par fréquenter la discothèque : 13 % contre 21 % en moyenne.

Ceux qui viennent le moins souvent sont les habitants du département : seulement 5 % au moins une fois par semaine contre 11 % en moyenne. L'éloignement géographique explique facilement ce phénomène mais il importe de souligner que ce sont justement les catégories sociales les plus favorisées et les plus motivées sur le plan culturel qui

⁶² J.-C. Passeron, « Images en bibliothèque. Images de bibliothèque », Bulletin des Bibliothèques de France, tome 27, n°2, 1982, p. 77.

⁶³ J.-C. Passeron, M. Grumbach et al., *L'oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*, BPI, p. 203.

⁶⁴ Martine Poulain, *Pour une sociologie de la lecture*, Editions du cercle de la Librairie - Paris - 1988.

viennent de loin pour profiter de la discothèque. En effet, 27 % de cadres et 48 % d'enseignants habitent le département alors que ce n'est le cas que de 15 % d'employés et d'ouvriers.

3 - Les usagers les plus motivés

Il semble que le meilleur critère qui définit le « fervent » soit le désir d'emprunter plus de 3 disques compacts, désir qui est souvent lié à la curiosité pour tous les genres de musique. Dans ce groupe qui constitue environ deux tiers des usagers, nous retrouvons plus nettement le profil type du public des discothèques : étudiants, élèves, chômeurs, employés ⁶⁵.

Leur activisme à la discothèque renforce le poids des élèves. C'est surtout la fréquence de leurs venues qui les fait apparaître comme un public important : 37,5 % viennent une fois par semaine contre 19 % de l'ensemble des usagers. Enfin, ils restent longtemps dans les murs : 31 % plus de 30 minutes contre 14 % en moyenne pour cette même durée. Les étudiants sont aussi plus demandeurs pour emprunter plus de 3 disques. Ils empruntent beaucoup en utilisant la carte d'autrui en plus de la leur : 25 % le font toujours contre 19 % en moyenne.

Les employés et les ouvriers viennent très fréquemment à la discothèque : 40 % au moins une fois par semaine contre 24 % en moyenne. Pour l'expliquer, on peut relever le fait que 31 % d'entre eux habitent le quartier contre 19 % de l'ensemble des interrogés. Si l'on compare l'intensité de fréquentation selon les lieux d'habitation, d'une façon tout à fait logique, ce sont les habitants du quartier de la Madeleine qui viennent le plus souvent à la discothèque : 20 % plus d'une fois par semaine contre 11 % en moyenne.

Les chômeurs sont plus motivés par la musique car ils ont été plus nombreux à commencer par fréquenter la discothèque. La proximité géographique des chômeurs et des employés-ouvriers est le pendant de la proximité avec les institutions culturelles qu'entretiennent les faibles usagers. De plus, il apparaît clairement que le point commun entre tous les groupes composant les « fervents » est la faiblesse économique.

⁶⁵ Cf. Michel Sineux, *Les cantines d'Amadeus, la documentation musicale, les discothèques et leur public*, Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, n° 152, 2e trimestre 1991, p. 54.

II - LA FREQUENTATION DES DIFFERENTS SERVICES EN FONCTION DES MOTIFS DE VENUE

A - LES DEUX PRINCIPALES MOTIVATIONS

1 - Travail et plaisir

A propos des lectures des usagers des bibliothèques municipales, Martine Naffrechoux remarque : « Les genres préférés par les jeunes se partagent [...] en deux catégories bien distinctes, décalquant le partage de leur temps entre études et détente. »⁶⁶ En effet, il va de soi que la bibliothèque fournit tout à la fois des ouvrages qui vont satisfaire au « principe de plaisir » (il s'agit principalement de la littérature, des ouvrages d'art, etc...) et des documentaires qui répondent au principe de réalité du travailleur intellectuel. Ce distinguo est pertinent dans le cadre de notre étude car la caractéristique principale de la discothèque par rapport à tous les autres services, c'est qu'à de rarissimes exceptions près, on ne lui demande pas autre chose que le plaisir de l'émotion artistique. Il semble que la recherche d'une information et celle d'une émotion obéissent à deux logiques différentes et il paraît difficile d'analyser le comportement des publics sans prendre en considération ce fait, même si « la distinction est à la fois exacte et inexacte »⁶⁷.

L'intérêt d'une telle partition est d'éclairer le rôle de la discothèque en tant que service proposant un média très nettement marqué par son caractère de distraction. Faut-il considérer le public de la discothèque comme uniquement hédoniste, ignorant le côté studieux de la bibliothèque ? Sont-ce bien les CSP les plus avides de loisirs qui la fréquentent le plus ? Ou bien les mélomanes n'ont-ils pas aussi recours très souvent à la bibliothèque pour leur travail ?

⁶⁶ Martine Naffrechoux, *Lire. Enquête sur la pluralité des mondes de la lecture*, sous la direction de Paul de Gaudemar, p. 53.

⁶⁷ J.-F. Barbier-Bouvet, Martine Poulain, *Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*, p. 61.

2 - Prudente esquisse d'une échelle des motivations

Il ne faut pas oublier l'importance du rôle de loisirs que joue la bibliothèque pour les élèves et les étudiants et celle de la pratique studieuse pour d'autres catégories comme les enseignants, les cadres, les retraités reconvertis en érudits locaux : « tous les étudiants ne sont pas là pour étudier [...] et tous ceux qui étudient ne sont pas étudiants », remarque J-F Barbier-Bouvet à la BPI.⁶⁸ En outre, une motivation peut très facilement dériver sur une autre suivant le phénomène observé dans cette dernière bibliothèque : « les projets peuvent se trouver transformés par la pratique même du lieu qui les accueille. »⁶⁹ Il ne s'agit donc pas pour nous d'opposer symétriquement le travail et la distraction car « une telle distinction est trop belle pour être vraie, trop fonctionnaliste pour être innocente, en un mot trop réductrice »⁷⁰, mais bien plutôt d'essayer l'esquisse d'une échelle où les différents groupes du public trouveraient une place entre les deux pôles que constituent les deux grands motifs de venue : le travail et le plaisir.

En effet, les réponses aux questions 5 et 29 sur les motivations de venue dans les deux établissements nous permettent de séparer celles qui relèvent :

- de la distraction : « les loisirs et le divertissement »
 - « un intérêt ou une curiosité personnelle »

- du travail :
 - « un besoin scolaire ou universitaire »
 - « un besoin professionnel »

⁶⁸ J.-F. Barbier-Bouvet, Martine Poulain, *Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*, 1986, p. 63.

⁶⁹ J.-F. Barbier-Bouvet, Martine Poulain, *Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*, 1986, p. 62.

⁷⁰ J.-F. Barbier-Bouvet, Martine Poulain, *Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*, 1986, p. 61.

Nous obtenons ainsi le schéma suivant qui en soi ne nous apprend rien de très nouveau sur les motivations de venue en bibliothèque des différentes CSP. En revanche, quand on place la discothèque au centre de l'analyse, service fortement connoté par son rôle de distraction, il donne un ordre logique pour les étudier dans le détail. C'est ce que nous allons tenter plus loin.

POLE DE LA DISTRACTION

retraités

employés et ouvriers

mères au foyer et chômeurs

cadres

enseignants

étudiants

élèves

POLE DU TRAVAIL

B - LA FREQUENTATION DES SERVICES

1 - Place de la discothèque dans le réseau

Nous allons examiner comment les usagers fréquentent les deux établissements et les différents services dont la discothèque. Pour ce faire, la propension des CSP à se rendre dans l'une ou dans l'autre des deux bibliothèques se révèle précieuse:

Tableau n°12 : proportion de chaque CSP dans les utilisateurs de la Bibliothèque L. Aragon (première colonne) et propension de chaque CSP à fréquenter la Bibliothèque L. Aragon (seconde colonne)

source : enquête

CSP	Sur 100 usagers de la Bibliothèque L. Aragon	Sur 100 usagers de chaque CSP
élèves	13 %	63 %
étudiants	24 %	68 %
enseignants	12 %	74 %
cadres	12 %	73 %
employés-ouvriers	14 %	92 %
retraités	8 %	54 %
mères au foyer-chômeurs	11%	57 %

L'intérêt d'un tel tableau est de mettre en évidence, par exemple, que si les employés-ouvriers ne représentent qu'une faible part (14 %) des usagers de l'annexe L. Aragon (colonne 1), les membres de cette catégorie sociale manifestent la plus forte

propension à fréquenter cet établissement puisque 92 % d'entre eux s'y rendent (colonne 2). En revanche, les étudiants qui représentent 24 % du public de la bibliothèque et sont donc les plus nombreux (colonne 1), font preuve d'une propension bien plus faible puisque seuls 68 % d'entre eux fréquentent l'annexe.

Tableau n°13 : proportion de chaque CSP dans les utilisateurs de la Bibliothèque A. Malraux (première colonne) et propension de chaque CSP à fréquenter la Bibliothèque A. Malraux (seconde colonne)

source : enquête

CSP	Sur 100 usagers de la Bibliothèque A. Malraux	Sur 100 usagers de chaque CSP
élèves	15 %	74 %
étudiants	28 %	88 %
enseignants	11 %	70 %
cadres	12 %	85 %
employés-ouvriers	8 %	50 %
retraités	9 %	67 %
mères au foyer-chômeurs	12 %	73 %

2 - Inadéquation d'autres catégorisations que celle des CSP

C'est l'analyse en CSP de la population d'interrogés qui permet de mieux comprendre la logique de fréquentation des établissements et des services, car c'est elle qui explique le mieux non seulement qui s'en sert mais surtout la manière de s'en servir.

La catégorisation par âge n'est pas satisfaisante pour de nombreuses raisons. Citons quelques exemples : à 19 ans, l'utilisateur peut être élève du lycée situé à 500 m. et donc venir 2 fois par semaine ; s'il est étudiant à Tours et qu'il ne rentre chez lui que tous les 15 jours, son usage de la discothèque tout comme celui du réseau devient très différent. De même à 40 ans, rien dans les usages n'est comparable selon que l'on est mère au foyer, cadre supérieur, ouvrier ou chômeur. Enfin, les sexagénaires que l'on pourrait croire unis par la retraite s'opposent presque totalement s'ils étaient professeurs ou ouvriers.

Quant à la lecture des « strates » par niveau d'études, elle n'a guère de sens si elles ne sont pas croisées avec celles des âges. Or, le logiciel de dépouillement SPHINX n'est pas capable de gérer cette opération. En effet, un baccalauréat de 1938 n'a que peu de rapport avec un baccalauréat professionnel de 1990 et pour tous les usagers scolarisés on ne peut connaître le niveau d'étude final qu'ils atteindront. Il est regrettable que nous ne puissions utiliser la catégorisation par niveaux d'études car elle est souvent la plus significative. Notons cependant que celle des CSP la recouvre en partie.

3 - Les retraités

Ce sont, et ce n'est pas une surprise, les grands absents de la discothèque puisqu'ils ne sont que 12 % à s'y rendre. S'ils ne fréquentent pas la discothèque, c'est qu'il n'écourent pas ou peu de musique (60 %) ou qu'ils n'ont pas de lecteurs de phonogrammes (20 %). Il en va de même pour la fréquentation de la Bibliothèque L. Aragon où leur propension est une des plus faibles : 54 % seulement y viennent. Leur seule motivation de venue est liée au plaisir : divertissement 70 %, curiosité 30 %. On peut distinguer deux groupes de retraités : ceux qui viennent plusieurs fois par semaine et restent souvent une demi-journée à lire le quotidien local (23 %) et ceux qui viennent une à deux fois par mois pour emprunter des livres (54 %). Généralement, ils viennent depuis plus de 10 ans (46 %) ou plus de 5 ans (85 %). Ils viennent souvent en voisin (à pied pour les deux tiers) et apprécient la proximité de leur domicile (50 %), la qualité de l'accueil (50 %) et l'ambiance agréable (34 %).

Seulement 67 % des retraités fréquentent la centrale. La raison de cette faible propension pour les deux établissements est la quasi absence de multi-fréquentation : ils ne se rendent qu'à la bibliothèque la plus proche de chez eux parce que leur demande est

la plus simple à satisfaire : ils préfèrent les romans contemporains (71 %), les récits autobiographiques (63 %) et l'histoire (33 %) à l'exception de presque tout le reste. C'est pourquoi ils ne fréquentent guère d'autres bibliothèques (jamais pour 79 % d'entre eux).

La fréquence et la motivation de venue à la centrale obéit aux mêmes lois qu'à l'annexe mais ils s'y rendent depuis moins longtemps : la moitié depuis moins de 5 ans. La fréquentation des salles est à peu près comparable à celle des cadres en ce sens qu'ils n'hésitent pas à s'installer dans la salle d'étude, souvent avec des périodiques de la salle contiguë. Ces retraités sont pour beaucoup d'anciens cadres car un tiers possède un niveau d'étude supérieur au baccalauréat, un autre tiers celui du brevet et seulement 13 % un diplôme technique.

Leur retard sur le plan de l'équipement technologique les rend indifférents à une éventuelle vidéothèque : seulement 42 % déclarent être intéressés. Il en va de même pour les lecteurs de disques, ils doivent être nombreux à ne pas en posséder ou à ne pas s'en servir puisque 50 % n'ont acheté aucun disque depuis un an, alors que l'autre moitié n'a pas dépassé 10 acquisitions. Selon une autre enquête, « un tiers ne possèdent ni équipement musical ni disques. »⁷¹ Cette double absence sur les terrains du son et de l'image, correspond à une « loi qui se vérifie presque toujours : la création d'un nouvel équipement culturel, ou l'amélioration des conditions d'accès à un équipement existant (instauration de la gratuité, multiplication des prestations, etc.) profite au premier chef à ceux qui en avaient déjà l'usage, ou qui avaient l'usage de biens culturels similaires à ceux qui leur sont ainsi proposés. »⁷² Ils sont aussi ceux qui achètent le moins de livres puisque 84 % d'entre eux en ont acheté moins de 10 en un an. De plus, ils suivent de très près les employés-ouvriers dans leur rejet du système informatique puisque 71 % ne l'utilisent jamais.

Les femmes représentent 54 % des retraités et ils habitent près des équipements : 46 % à Chartres et 29 % dans le quartier de La Madeleine.

⁷¹ J.-C. Passeron, M. Grumbach et al., *L'oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*, BPI, p. 192.

⁷² J.-F. Barbier-Bouvet, Martine Poulain, *Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*, 1986, p.142.

4 - Les employés et les ouvriers

Ils sont, comme on l'a vu ⁷³, ceux qui manifestent la plus forte propension à l'usage de la discothèque (58 %) et ils sont très nettement ceux qui préfèrent la Bibliothèque L. Aragon qui l'abrite puisqu'il s'y rendent à 92 %. On ne peut arguer de la seule proximité géographique car seulement 31 % habitent le quartier, autant l'agglomération, et 15 % le département. Pourquoi l'établissement leur convient-il autant ?

Les deux motifs principaux de venue sont liés au plaisir : loisirs et divertissement (66 %), intérêt ou curiosité personnelle (31 %). Dans la satisfaction de leurs attentes, la discothèque joue un grand rôle. Ils fréquentent majoritairement la bibliothèque depuis une période comprise entre 2 et 5 ans (58 %). Bien sûr les voisins apprécient la proximité : 45 % contre 37 % en moyenne, mais surtout ce qui les séduit, c'est le libre accès (25 % contre 19 % en moyenne). Quand on constate que 73 % n'utilisent jamais le catalogue informatique et 15 % seulement le fichier papier de la salle d'étude de la centrale, on comprend l'importance inappréciable de cette qualité. C'est d'autant plus vrai que ce sont des usagers fidèles : 79 % viennent au moins deux fois par mois contre 68 % en moyenne.

La contrepartie de cet investissement prononcé à l'annexe est la faible fréquentation de la centrale où seuls 50 % d'entre eux vont, ce qui est le plus faible taux de toutes les CSP. Leur motivation principale est toujours les loisirs (32 %), mais la centrale y est certainement moins propice puisqu'ils ne s'y rendent que très rarement : 46 % n'y vont qu'une fois tous les deux mois ou moins. Leur pratique se concentre surtout dans la salle de « prêt adulte » du rez-de-chaussée (92 %), et ils sont plus rares à monter jusqu'à la salle d'étude (46 %) et celle des périodiques (46 %). Compte tenu de la faible fréquence de la venue, il faut considérer comme plutôt exceptionnelle la présence en salle d'étude. Les qualités appréciées principalement sont le silence (64 %) et la quantité des documents (64 %).

Ils adressent moins la parole aux bibliothécaires pour demander des renseignements (38 % ne le font jamais contre 30 % en moyenne). Ils sont moins demandeurs d'une vidéothèque (65 % contre 77 % en moyenne), montrant ainsi que le plus grand intérêt porté au disque peut être associé à une forte réticence envers la vidéo.

⁷³ Cf. tableau n°5.

Enfin, il importe de souligner qu'ils sont les plus nombreux à ne jamais fréquenter d'autres bibliothèques que celles du réseau : 92 % contre 65 % en moyenne. On comprend qu'ils n'aient pas besoin d'aller ailleurs si on examine les genres qui constituent leur lecture-plaisir : romans contemporains (54 %), romans policiers (35 %), livres pratiques, guides (27 %), science-fiction et bandes dessinées (23 %). De plus, ils achètent peu de livres (73 % en achètent moins de 10 par an) et peu de disques (23 % n'en ont acheté aucun depuis un an). La discothèque joue donc bien un rôle compensateur au niveau économique. Pour eux, elle est un moyen très apprécié de limiter, voire de s'abstenir d'une dépense. Ainsi qu'ils ont pu le confier lors des entretiens, le disque compact est un bien culturel trop onéreux pour leur budget.

L'analyse doit cependant mettre en évidence que les employés et les ouvriers qui fréquentent le réseau ne sont pas représentatifs de l'ensemble de cette catégorie sociale car « il faut des propensions plus intenses ou un profil culturel particulier pour se retrouver là où ne mènent pas les pentes et les frayages les plus forts »⁷⁴. Cette « sur-sélection relative »⁷⁵ se manifeste par la part importante de « cols blancs » puisque 32 % ont un niveau d'études supérieur au baccalauréat et que les « cols bleus » assimilables plus ou moins aux détenteurs d'un diplôme technique ne sont que 36 %. L'archétype est plutôt l'employé de bureau puisqu'on compte 65 % de femmes. Il est intéressant de souligner que si 92 % ont plus de 25 ans, 38 % (le plus fort taux chez les actifs) n'ont pas d'enfants : il semblerait bien que la lecture chez les employés est le luxe de ceux qui n'ont pas charge de famille.

5 - Les mères au foyer et les chômeurs

C'est la catégorie la plus hétérogène à tous les niveaux. En effet, parmi les mères au foyer, on trouve une pharmacienne, possédant deux magasins en centre ville, et qui ne fréquente que la centrale, et la femme d'ouvrier de la ZUP de La Madeleine qui se contente de l'annexe Louis Aragon. De même, les chômeurs peuvent être cet ingénieur de 50 ans qui se rend à la salle d'étude d'André Malraux pour des recherches, ou cette jeune fille de 20 ans, sans aucune autre formation que le BEPC, qui vient passer le temps

⁷⁴ J.-C. Passeron, M. Grumbach et al., *L'oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*, BPI, p. 201.

⁷⁵ J.-C. Passeron, M. Grumbach et al., *L'oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*, BPI, 345 p.

à l'annexe proche de son domicile. Le seul point commun entre tous ces gens est une relative disponibilité de leur temps car ni le niveau d'études, ni la situation économique n'unissent les chômeurs ou les femmes au foyer.

Ils sont, après les retraités, ceux qui manifestent le moins de propension à l'usage de la discothèque : seulement 33 % la fréquentent. Cette avant dernière place est liée à la propension de fréquentation de la Bibliothèque L. Aragon puisqu'il ne sont que 57 % à y venir. Il faut dire qu'ils habitent majoritairement Chartres (43 %). Les motivations de venue sont plus diversifiées que celles des groupes précédents car on se rapproche du pôle du travail notamment avec les chômeurs. La distraction reste très majoritaire (76 %) et les besoins professionnels et studieux se partagent les 24 % restants. Ils ont tendance à venir plus souvent (2 fois par semaine : 29 % contre 16 % en moyenne) et particulièrement ceux qui vont à la discothèque : 20 % la fréquentent au moins deux fois par semaine contre 6 % de la population globale. Ils peuvent aussi rester plus longtemps à la discothèque : 20 % restent plus de 30 minutes alors que la moyenne n'est que de 14 % pour l'ensemble des usagers. Ils prennent donc le temps de regarder la petite exposition thématique près du bureau de prêt : 70 % contre 45 % en moyenne. Ils apprécient principalement dans cet établissement la proximité de leur domicile (43%), l'ambiance agréable (43 %) et la présence de la discothèque (38 %).

Leur propension à venir à la centrale A. Malraux est de 73 %. Le travail gagne du terrain sur la distraction qui ne représente plus que 54 % des motivations. Pour satisfaire leur besoin d'informations sur le monde du travail, les chômeurs surtout occupent la salle des périodiques : 37 % utilisent ce service contre 28 % en moyenne. La fréquentation récente (depuis moins d'un an) des chômeurs (due sûrement moins à la date de la perte de leur emploi qu'à la nouvelle tarification qui leur accorde la gratuité) est de 29 % contre 17 % pour l'ensemble des interrogés. Ils sont sensibles à la qualité de l'accueil (46 %), à la quantité des documents (37 %) et à la proximité de leur domicile (33 %).

Moins volontaires pour une vidéothèque (70 % seraient intéressés), les mères au foyer et les chômeurs témoignent dans leurs goûts d'une variété qui reflète la diversité de leurs profils : romans (37 %), sciences humaines (33 %), géographie et voyage (30 %), biographie (27 %). Ils achètent globalement moins de livres : 17 % n'en achètent aucun contre 7 % en moyenne. La situation est la même pour l'achat de disques (aucun : 23 %

contre 16 % en moyenne) ainsi qu'en ce qui concerne l'assistance à des concerts : 50 % n'en ont entendu aucun depuis un an contre 44 % de l'ensemble des interrogés.

Du fait même de la définition de la catégorie, les femmes sont surreprésentées (77 %), et le niveau d'études est très disparate, avec aux deux extrémités, 13 % d'études primaires contre une moyenne de 6 %, et 17 % de diplômés supérieurs à la maîtrise contre 6 % pour l'ensemble des usagers. La classe d'âge entre 25 et 54 ans est la mieux représentée (97 %) et 87 % d'entre eux ne fréquentent pas d'autres bibliothèques.

Sinon l'emprunt déclaré de livres pour la jeunesse et la fréquentation de la salle pour enfants, rien ne nous dit dans les résultats de l'enquête ce qui fait la particularité plus ou moins visible des mères de famille. Mais la discussion avec elles lors de la passation, confirme cette remarque de J.-C. Passeron et M. Grumbach : « qu'elles soient déléguées à l'approvisionnement en livres et en disques du groupe domestique, qu'elles chaperonnent ou initient les enfants dans leurs activités en bibliothèque ou qu'elles trouvent dans la lecture romanesque un délassément ou une compensation culturelle aux contraintes de leur condition conjugale, tout se passe comme si le rôle familial marquait et organisait, pour les femmes au foyer, l'ensemble des rapports à la bibliothèque. »⁷⁶

6 - Les cadres

Ils ne manifestent pas une forte propension à l'usage de la discothèque puisqu'ils ne sont que 46 % à y aller. Néanmoins, ils sont mieux représentés à la Bibliothèque L. Aragon puisqu'ils y viennent à 73 %. Environ un tiers des cadres se contentent de la bibliothèque sans passer à la discothèque.

Ils viennent moins souvent à l'annexe qu'à la centrale (principalement 1 fois par mois : 37 %) d'abord parce qu'ils habitent plus loin : 27 % dans le département, autant dans l'agglomération et seulement 12 % dans le quartier de La Madeleine. Ceux qui fréquentent la discothèque viennent plus régulièrement, en moyenne 2 fois par mois, ce qui est logique car il faut moins de temps pour écouter un disque que pour lire un livre. Pour eux aussi, la motivation principale de venue à la Bibliothèque L. Aragon est le plaisir : 63 % pour les loisirs, 21 % pour satisfaire une curiosité. Il faut relever malgré

⁷⁶ J.-C. Passeron, M. Grumbach et al., *L'oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*, BPI, p. 197.

tout 10 % qui déclarent venir pour un besoin professionnel. Ils apprécient surtout la discothèque (50 %) et le libre-accès même s'ils n'ont pas de difficulté avec l'OPAC.

La tendance des motivations change à la Bibliothèque A. Malraux car les loisirs ne représentent plus que 45 %, la curiosité 14 % mais le besoin professionnel en revanche atteint 23 %. La centrale est, en effet, la bibliothèque préférée des cadres qui s'y rendent à 85 %, ce qui, en terme de propension, les place juste après les étudiants. Ils s'y rendent deux fois par mois en moyenne. Leur besoin professionnel trouve sa réponse à la salle d'étude où ils vont à 73 % alors que ce n'est le cas que de 46 % des employés-ouvriers. En revanche, ils fréquentent moins la salle des périodiques que ces derniers : 27 % contre 46 %. Ils sont sensibles à la qualité des documents (63 %) et à celle de l'accueil (45 %). Ce dernier point se justifie par l'importance du service rendu dans la salle d'étude quand il faut demander des documents en réserve, des photocopies, des microformes...

Plus rares à demander des renseignements au personnel (jamais : 42 % contre 30 % en moyenne), il ne manifestent pas d'intérêt particulier pour une vidéothèque et d'autres bibliothèques que celles du réseau. Ils achètent beaucoup de livres (plus de 20 par an : 27 % contre 8 % d'employés-ouvriers), et aussi plus de disques que ces derniers (aucun : 12 % contre 23 %).

Ce sont majoritairement des hommes (54 %) et la tranche d'âge la mieux représentée est celle des 35-54 ans (48 %). Le niveau d'études correspond à leur situation professionnelle puisque 42 % ont un diplôme supérieur à bac plus trois. Leurs lectures témoignent d'un capital culturel important [romans contemporains (38 %), littérature classique (38 %), arts (31 %)] et d'un certain éclectisme (bandes dessinées : 31 %).

7 - Les enseignants

Ils sont les deuxièmes après les employés-ouvriers quant à la propension à fréquenter la discothèque puisqu'ils sont 55 % à y venir. Logiquement, ils sont aussi très présents à la Bibliothèque Louis Aragon (75 %). On peut en déduire que le disque motive beaucoup leur venue car ils ne sont que 7 % à habiter le quartier de La Madeleine mais 48 % le département. Ils viennent surtout pour leur plaisir à cette annexe (80 %) et seulement 20 % pour un besoin professionnel. La fréquence de venue est plus espacée que celle des autres groupes : 40 % ne s'y rendent que 2 fois par mois et 25 % une fois. On compte parmi eux beaucoup de fidèles (35 % viennent depuis plus de 10 ans

contre 15 % en moyenne) et ils apprécient la facilité pour garer leur véhicule (42 %), la quantité des documents (42 %), la présence de la discothèque (37 %) et la possibilité d'avoir d'autres activités à proximité (37 %).

Ils manifestent moins de propension que les autres à fréquenter la centrale même si 70 % y vont. La motivation est bien plus studieuse qu'à l'annexe car les loisirs ne représentent que 10 % et le travail prend une part prépondérante avec 53 %. Les 31 % restants correspondent à des recherches par curiosité personnelle. Ils viennent plus souvent : 53 % au moins deux fois par mois. Ils fréquentent assidûment la salle des enfants (74 %), moins la salle d'étude que les cadres, mais plus la salle d'exposition : 15 % contre 9 % pour ces derniers. Les qualités de cet établissement sont selon eux : la qualité des documents (61 %), leur quantité (44 %) et la qualité de l'accueil (44 %).

Ils utilisent moins le catalogue informatique que les cadres (jamais : 48 % contre 27 % pour ces derniers). On peut supposer que cette faible utilisation de l'OPAC est due au manque de formation à l'outil informatique de leur profession. Ils lisent principalement des romans contemporains (63 %), des livres pour enfants (48 %), de la littérature classique (30 %), et des livres d'art (26 %). Ce sont eux qui, parmi les actifs, fréquentent le plus d'autres bibliothèques (seulement 48 % ne le font jamais contre 65 % en moyenne), et il s'agit principalement de bibliothèques scolaires, et de petites bibliothèques municipales car 48 % habitent le département. Ils sont plus demandeurs d'une vidéothèque que les catégories déjà vues, et ce pour emprunter avant tout des films pour enfants (50 %). Ils achètent plus de disques et de livres que les cadres et sont par conséquent les plus gros consommateurs de biens culturels. La différence se creuse encore en ce qui concerne l'assistance à des spectacles musicaux : seulement 15 % des enseignants n'en ont entendu aucun dans l'année écoulée contre 58 % des cadres. La tranche d'âge la mieux représentée est celle des 35-54 ans (67 %) et ils ont bien plus d'enfants que les autres catégories d'actifs.

8 - Les étudiants

Ils représentent la plus grande part du public à tous les niveaux, que ce soit à la discothèque, à la Bibliothèque L. Aragon ou à la centrale. En revanche, si on analyse la propension à fréquenter la discothèque, ils sont les troisièmes derrière les employés-ouvriers et les enseignants car seuls 49 % d'entre eux s'y rendent. De même, ils sont en

quatrième position derrière les cadres quant à la propension à fréquenter l'annexe. La motivation de venue à cette dernière est la distraction pour 56 % et un besoin universitaire pour les 34 % restants. Si la fréquence de venue la plus forte est une fois par semaine (26 %), la discothèque attire plutôt deux fois par mois (35 %). Les qualités qu'ils apprécient à la Bibliothèque L. Aragon sont : la quantité des documents (47 %), la proximité de leur domicile (42 %) et la présence de la discothèque (37 %).

Ils sont ceux qui ont la plus forte propension à la fréquentation de la Bibliothèque A. Malraux car 88 % en sont usagers. Ils y viennent soit au moins deux fois par semaine (24 %) soit environ une fois tous les deux mois (22 %), tout dépend de leur lieu d'études. La tendance s'inverse par rapport à l'annexe quant à la motivation de leur venue car 60 % viennent pour le travail. En conséquence, ils fréquentent autant la salle d'étude que la salle de prêt du rez-de-chaussée (82 %).

Les étudiants utilisent le plus l'OPAC : 11 % seulement ne s'en servent jamais. En outre, ils fréquentent le plus d'autres bibliothèques : seulement 39 % ne le font pas, et celles où ils vont sont majoritairement des bibliothèques universitaires : 68 %. Leurs lectures préférées sont les suivantes : romans (33 %), bandes dessinées (33 %), littérature classique (30 %). Ils sont les plus demandeurs d'une vidéothèque : 91 %. S'ils achètent plus de disques que la moyenne, il n'en va pas de même pour les livres : 65 % se contentent de moins de 10 livres par an contre 51 % des cadres. Ce sont majoritairement des hommes (58 %), et cela tient en partie à la surreprésentation masculine à la discothèque dont les usagers ont été eux-mêmes largement représentés dans l'échantillon. Ils habitent surtout l'agglomération (33 %) et le département (30 %).

9- Les élèves

Leur propension à fréquenter la discothèque est faible : 46 %. On peut voir plusieurs raisons à ce phénomène intéressant. D'abord, les plus jeunes ont des moyens de déplacement plus limités que leurs aînés et l'emplacement de cet équipement dans un quartier périphérique rend son accès plus difficile pour eux. En outre, la discrétion relative dont s'entoure la discothèque afin d'éviter l'afflux les maintient peut-être dans l'ignorance de l'existence de cet équipement. S'ils ne prennent pas le temps de lire attentivement la documentation disponible aux bureaux de prêt, ils peuvent très bien ne pas soupçonner sa présence ou même ne pas réaliser clairement de quoi il s'agit. Enfin et

surtout, il est patent que le besoin musical de la plupart des adolescents est bien mieux satisfait par l'achat ou les « radios jeunes » de la bande F.M. que par le choix proposé à la discothèque. En effet, ils n'y trouveront pas la plupart des « tubes » éphémères de tous ces groupes aussi vite oubliés qu'adultés. La mode musicale des adolescents recouvre un domaine si vaste et connaît une obsolescence si rapide qu'elle ne peut être facilement intégrée à une politique globale d'acquisition.

Cet équipement n'est donc pas un objet privilégié de la culture jeune car on ne peut pas parler d'un investissement massif des 15-18 ans, ceux qui en sont les meilleurs représentants. Ils ne manifestent pas une propension plus importante à fréquenter la Bibliothèque L. Aragon (63 %). Leur motivation de venue est la distraction pour 59 % et le travail pour 41 %. Ils viennent majoritairement une fois par semaine (36 %) et la fréquence la plus importante est la même pour la discothèque. Ils ont le temps de rester assez longtemps à celle-ci (31 % plus d'une demi-heure). Ils apprécient d'abord à l'annexe la qualité et la quantité de documents (45 %), la proximité du domicile et la qualité de l'accueil (36 %).

Ils sont plus nombreux à fréquenter la centrale (74 % d'entre eux), et cela très largement pour un besoin scolaire : 73 % contre 27 % pour la distraction. Leur venue est plutôt rare car ils sont 38 % à s'y rendre une fois tous les deux mois ou moins, ce qui n'empêche pas une proportion non négligeable de venir une fois par semaine : 27 %. Ils fréquentent surtout la salle d'étude (88 %) et la salle de « prêt adulte » (84 %). Ils ne manifestent guère d'intérêt pour la salle d'exposition car seulement 7 % déclarent y aller. Leur pratique studieuse est satisfaite de la quantité de documents (54 %), des salles spacieuses (31 %) et de la qualité des documents (31 %).

Ils utilisent plutôt bien le catalogue informatique, ne déclarent pas fréquenter beaucoup d'autres bibliothèques hors celles du réseau (jamais pour 66 %). Ils sont très intéressés par une vidéothèque (83 %), surtout pour y emprunter des fictions en version originale (43 %) et des films en français (60%). Cette préférence s'explique en partie par le souci de se perfectionner en langues vivantes que l'on retrouve dans les demandes d'abonnement à des périodiques étrangers. Ils achètent autant de disques que la moyenne des usagers et un tout petit peu plus de livres. Les élèves assistent plus à des concerts que les étudiants : seulement 27 % n'en ont vu aucun depuis un an contre 51 % de ces

derniers. Le sexe masculin est mieux représenté (57 %) pour la même raison citée plus haut à propos des étudiants et ils habitent principalement dans l'agglomération (40 %) et le département (29 %).

10 - La discothèque et la distraction

Au terme de cette analyse, il apparaît que la discothèque contribue à donner de la Bibliothèque L. Aragon l'image d'un établissement où l'on vient essentiellement chercher plaisir et distraction. A cette perception s'oppose celle de la centrale A. Malraux où l'on se rend davantage, voire quasi exclusivement pour des besoins studieux. La propension à la fréquentation des différents services est étroitement liée à la catégorie socio-professionnelle et aux motivations qui lui sont inhérentes. Cependant, les amateurs de la discothèque appartiennent à des CSP dont les pratiques sont fort différentes. On ne peut les définir par la seule recherche de la distraction (employés-ouvriers, cadres) car la motivation studieuse est souvent la première raison de leur présence dans les bibliothèques (élèves, étudiants).

C - LE ROLE DE LA DISCOTHEQUE

1 - Des goûts plus élitaires

Pour analyser le rôle social de la discothèque, on ne peut s'appuyer que sur les CSP significatives et il faut donc écarter les inactifs scolarisés dont on ignore le milieu social d'appartenance car « la probabilité d'entrer dans une bibliothèque suppose, quand on appartient aux classes populaires, les incitations et les facilitations institutionnelles de la scolarisation : temps de l'école, temps de la bibliothèque pour les milieux populaires ; ensuite c'est une autre histoire. »⁷⁷ On constate alors, en s'interrogeant sur les goûts musicaux des usagers de la discothèque, que venir à la discothèque témoigne d'un comportement plutôt cultivé. La préférence pour la musique classique exprimée par 40 % d'entre eux en est la meilleure preuve. Rappelons à titre indicatif que ce genre ne représente qu'environ un dixième des ventes de disques en France⁷⁸. En outre, en raison du relatif cloisonnement des goûts de chaque CSP, on peut dire que le principal rôle de la discothèque n'est pas celui de l'acculturation de personnes défavorisées sur ce plan.

⁷⁷ J.-C. Passeron, M. Grumbach et al., *L'oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*, BPI, p 201.

⁷⁸ Ministère de la culture, *Culture chiffres clés 1994*, p.75.

Les fonctions remplies par la discothèque sont donc avant tout « économique », « sociale » et « culturelle »⁷⁹ au sens qui est celui donné par Salah Dalhoumi et Ahmed Silem aux avantages du musibus de l'Ardèche.

2 - La fonction économique

Comme le remarquent les deux sociologues cités, « les usagers font une **économie appréciable** » grâce à l'emprunt car le disque compact reste très cher : « Qu'ils aient ou non d'importants revenus, qu'ils soient actifs avec une profession lucrative ou qu'ils soient retraités ou sans profession (mère au foyer), ils apprécient tous un service public peu onéreux et performant. »⁸⁰ Ainsi l'enquête qu'ils ont réalisée trouve comme première raison de fréquenter le musibus (92 %) : « ne revient pas cher ». ⁸¹ Nous avons vu que ce sont les plus forts consommateurs de la discothèque qui achètent le moins de disques : les employés-ouvriers, les élèves et les étudiants. Il est évident que pour eux, plus encore que pour les autres, l'avantage économique est très important. En effet, l'enquête nationale sur les pratiques culturelles a montré que la « filière son » se caractérise par « le côté plus inégalitaire des dépenses ». ⁸²

3 - La fonction sociale

Elle joue à plusieurs niveaux. D'abord, la discothèque compense « la rareté de l'offre dans la région »⁸³ Ensuite, elle permet à des « fervents » particulièrement dépendants d'être approvisionnés en musique. Et la remarque suivante prend aussi tout son sens à Chartres si on en croit les témoignages recueillis lors de la passation du questionnaire : « Ils s'y sont habitués et pour certains, ce service devient vital, soit parce que la musique est leur loisir (absence de télévision au foyer, seule distraction à l'atelier), soit parce qu'ils ont une formation musicale et que ce mode d'expression est essentiel pour eux. »⁸⁴ De même, l'explication de ce besoin nécessaire est, à un niveau moindre

⁷⁹ Salah Dalhoumi, Ahmed Silem, *Evaluation de la mission de prêt de documents sonores par la BCP de l'Ardèche*, 1990.

⁸⁰ Salah Dalhoumi, Ahmed Silem, *Evaluation de la mission de prêt de documents sonores par la BCP de l'Ardèche*, 1990, p. 9.

⁸¹ Salah Dalhoumi, Ahmed Silem, *Evaluation de la mission de prêt de documents sonores par la BCP de l'Ardèche*, 1990, p.15.

⁸² O. Donnat et D.Cogneau, op. cit., p.47.

⁸³ Salah Dalhoumi, Ahmed Silem, *Evaluation de la mission de prêt de documents sonores par la BCP de l'Ardèche*, 1990, p. 9.

⁸⁴ Salah Dalhoumi, Ahmed Silem, *Evaluation de la mission de prêt de documents sonores par la BCP de l'Ardèche*, 1990, p. 9.

sans doute, semblable à celle de l'Ardèche : « La musique est vécue chez les usagers du musibus, probablement comme un besoin culturel fondamental et peut-être même, comme un moyen de compenser la rareté des activités culturelles dans leur environnement immédiat. »⁸⁵ Comment expliquer sinon que certains fassent 40 kilomètres en voiture pour venir jusqu'à la Bibliothèque Louis Aragon.

4- La fonction culturelle

Il faut distinguer cette fonction qui consiste à apporter un service culturel à un public qui n'est pas inculte sur le plan musical d'une improbable fonction d'acculturation. La principale qualité de la discothèque selon les usagers est le choix des disques (58 %) et les entretiens ont permis d'apprendre que ceux qui n'utilisent que la discothèque apprécient avant tout la possibilité de découverte permise par ce service. En cela, ils rejoignent l'avis des Ardéchois sur le musibus : « La motivation principale évoquée par les interviewés [est] celle de la découverte, dans ce sens, que le musibus leur offre un éventail de choix et des fonds très variés ce qui leur permet de cultiver leurs propres goûts et de se hasarder dans des genres jusque là inconnus pour eux. A cet égard la culture musicale et la politique d'acquisition du bibliothécaire sont très appréciées. »⁸⁶

III - LE DISQUE N'EST PAS UN « PASSEUR » VERS LE LIVRE

A - LE CLOISONNEMENT SOCIAL DES GOUTS MUSICAUX

1 - Une interprétation délicate

D'emblée, il convient de préciser que la notion de genres littéraires ou musicaux est difficile à interpréter dans la mesure où « il n'y a pas de compréhension univoque de ces catégories ». ⁸⁷ Nous avons essayé de chercher des rapports possibles entre les

⁸⁵ Salah Dalhoumi, Ahmed Silem, *Evaluation de la mission de prêt de documents sonores par la BCP de l'Ardèche*, 1990, p. 14.

⁸⁶ Salah Dalhoumi, Ahmed Silem, *Evaluation de la mission de prêt de documents sonores par la BCP de l'Ardèche*, 1990, p.8.

⁸⁷ Patrick Parmentier, « Bon ou mauvais genre, la classification des lectures et le classement des lecteurs », in *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.31, n°3, 1986. p.203.

genres de livres et de disques ainsi que l'avaient tenté O. Donnat et D. Cogneau à l'échelle nationale, mais comme eux, nous sommes arrivés à la conclusion suivante : « Au terme de cette tentative de rapprochement entre genres littéraires et genres musicaux, la démarche apparaît en partie pertinente dans la mesure où elle met au jour certaines logiques communes ; elle demeure néanmoins relativement insatisfaisante du fait de nombreuses divergences que nous avons soulignées [...] Mais peut-être surtout, plus fondamentalement, une telle démarche trouve-t-elle ses limites dans le fait que le jeu des variables explicatives est très différent dans l'un et l'autre cas. »⁸⁸ Peut-être aurait-il fallu affiner les questions pour savoir si l'amateur de musique sacrée apprécie Bernanos plutôt que Sartre ? Il faut préciser aussi qu'en admettant que les usagers n'aient pas répondu en privilégiant les genres répondant le mieux à un « discours de légitimité », « rien n'assure que l'accès aux oeuvres « difficiles » s'accompagne de la compréhension, du déchiffrement adéquat ». ⁸⁹

En fait, il est intéressant de supposer une complémentarité entre le livre et le disque en partant de l'hypothèse (sans pasticher Mc Luhan) que ce n'est pas le médium qui est important mais l'effet produit par le message. Ainsi, on peut penser que si les jeunes ne lisent plus autant de romans qu'il y a quarante ans, c'est que l'écoute de musique, la radio et la télévision savent satisfaire aux mêmes besoins psychologiques : évasion, modèle à imiter, idéalisme des sentiments, etc... C'est aussi l'hypothèse de François de Singly : « La télévision ne joue-t-elle pas, avec ses feuilletons, ses séries, le rôle que le roman populaire, le mélodrame remplissait à la fin du siècle dernier ? »⁹⁰ De plus, on ne saurait oublier que la littérature est fille du chant. La poésie épique, littérature ô combien éducative de la jeunesse grecque, n'était-elle pas chantée ?

Tout comme pour l'analyse de la fréquentation du réseau, il semble bien que ce soit la catégorisation en CSP qui soit la plus pertinente. Les retraités ne vont pas être traités car ils ne sont que trois parmi les interrogés à fréquenter la discothèque et cela n'aurait guère de sens d'exprimer des pourcentages sur un si petit échantillon.

⁸⁸ O. Donnat et D. Cogneau, op. cit., p. 94.

⁸⁹ Patrick Parmentier, « Bon ou mauvais genre, la classification des lectures et le classement des lecteurs », in *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.31, n°3, 1986. p.205.

⁹⁰ François de Singly, *Les jeunes et la lecture*. 1993. p.108.

2 - Les élèves

Ils aiment surtout le pop-rock (87 %), les musiques de films (43%) et la variété (37 %) ; ensuite de manière plus marginale : le classique (18 %), la chanson française (18 %), le jazz (12 %) et le blues/soul (12 %). En ce qui concerne le rock, la remarque suivante trouve ici en partie son sens : « En général, les populations en phase avec un genre musical donné ont une propension plus forte que les autres à y adhérer de façon exclusive. [...] quand on écoute du rock, plus on est jeune plus on a tendance à n'écouter que ce genre de musique ». ⁹¹

Cette règle confirme les chiffres de l'enquête de P.-Y. Duchemin car 48 % des 9-17 ans citaient comme leur genre préféré l'ensemble pop-rock-reggae. Si l'on peut parler de « culture jeune » dans le sens d'un attachement exclusif à un objet culturel, c'est sûrement à propos du rock que cette expression prend tout son sens et non pas au sujet de la propension préférentielle à fréquenter la discothèque dans l'ensemble du réseau ainsi qu'on a pu le voir.

3 - Les étudiants

Leurs goûts sont bien plus variés : pop-rock (64 %), chanson française (38 %), classique (32 %), blues-soul (28 %) et jazz (22 %). Notre enquête confirme celle des pratiques culturelles des Français : « Les 20-24 ans font preuve d'un plus grand éclectisme, en marquant une certaine distance par rapport aux genres plus « jeunes » et en cessant d'ignorer les genres prisés par les adultes, notamment la musique classique, les chansons françaises à texte [...] ». ⁹² Le rapprochement entre la strate des étudiants et les 20-24 ans n'est pas illogique dans la mesure où 80 % des étudiants interrogés appartiennent à cette classe d'âge.

4 - Les enseignants

Sans grande surprise, ils préfèrent la musique classique (73 %) mais les instituteurs n'oublient jamais leur profession puisqu'ils empruntent aussi des disques pour enfants (46 %). Ils apprécient la chanson française (40 %), les musiques traditionnelles du monde (40 %), le jazz (33 %), et le pop-rock (26 %), manifestant par là le « bon goût » et l'éclectisme du public cultivé : « On voit ainsi se dessiner les contours d'un goût

⁹¹ O. Donnat et D. Cogneau, op. cit., p. 73.

⁹² O. Donnat et D. Cogneau, op. cit., p. 72.

« dominant » associant à la musique classique, qui globalement conserverait les faveurs de ce public puisqu'il continue à la placer nettement en tête de ses préférences, d'autres genres musicaux, notamment le jazz, mais aussi certaines formes d'expression du rock. Ainsi si le jazz et surtout le rock peuvent constituer en soi pour certains, peu nombreux, un univers musical et suffire à l'affirmation d'un goût musical, ils revêtiraient une autre signification pour les adultes des catégories les plus privilégiées, celle de renouveler un univers musical déjà riche en lui apportant une diversité qui apparaît aujourd'hui comme un atout. »⁹³

5 - Les cadres

Ils font preuve de goûts moins élitaires en ne plaçant le classique qu'en quatrième position (41 %). Ils préfèrent d'abord la chanson française (58 %), le jazz (50 %), le pop-rock (50 %) puis la variété (33 %) et le blues/soul (25 %). Ici se confirment les remarques de P.-Y. Duchemin, surtout en ce qui concerne le jazz : « les goûts de la classe dominante sont plus orientés vers la musique classique, le jazz et le blues ». ⁹⁴ L'association du jazz avec d'autres genres est un phénomène déjà observé : « la préférence pour le jazz n'est le fait que d'une très faible minorité, la majorité des amateurs de jazz écoutant aussi d'autres genres musicaux, qu'ils placent en tête de leurs préférences quand ils doivent choisir. », ⁹⁵ et il joue donc bien un rôle de « pivot ». Il est en passe « d'élitisation » ⁹⁶ car les cadres supérieurs l'affectionnent particulièrement. La première place accordée à la chanson française est due au poids des cadres moyens dans cette strate (73 %).

6 - Les employés et les ouvriers

Leur enthousiasme va prioritairement à la chanson française (80 %) tout comme les cadres, mais chez les premiers cela est plus conforme à ce qu'on attendrait. De même, sans grande surprise, la variété vient en seconde position (40 %) suivie du pop-rock et du classique à parts égales (33 %), blues/soul (26 %) et musiques de film (26 %). Ceci confirme l'étude réalisée à la salle d'actualité de la BPI : « La chanson semble beaucoup plus diversement appréciée selon les catégories socio-culturelles mais on note des

⁹³ O. Donnat et D. Cogneau, op. cit., p. 75.

⁹⁴ P.-Y. Duchemin, *Les auditeurs de musique à la salle d'actualité de la BPI : étude sociologique*, ENSB, 1982, p.83.

⁹⁵ O. Donnat et D. Cogneau, op. cit., p. 73.

⁹⁶ O. Donnat et D. Cogneau, op. cit., p. 68.

pourcentages nettement plus élevés que la moyenne parmi les membres de la classe populaire et le groupe des artisans et des petits commerçants. »⁹⁷ En outre, « l'écoute de chansons est nettement plus féminine que masculine »⁹⁸ et notre strate est composée de 65 % de femmes.

7 - Mères au foyer et chômeurs

Nous avons déjà dit combien cette strate est hétérogène et donc difficile à analyser. Comme nous avons vu qu'ils ont un bon niveau d'études, il n'est pas très étonnant que le classique soit en tête de leur préférence (60 %), suivi à parts égales (40 %) de la chanson française, de la variété, du pop-rock et du blues/soul. Cette absence de grande tendance correspond bien à la diversité des profils.

8 - De gustibus et coloribus non disputantur

Il apparaît au terme de cette analyse que même s'il ne pèse pas sur la musique un poids de légitimité aussi lourd que sur le livre, celui-ci étant intimement lié à l'institution scolaire, elle n'échappe pas à un certain cloisonnement social. En effet, si l'on se rappelle ce qu'on a pu dire sur les goûts de lecture, il semble bien que l'écoute de Julio Iglesias se marie à la lecture de Danielle Steel, tout comme celle de Mallarmé est conjuguée à celle de Debussy. La diversité de l'offre n'engendre pas la modification des goûts des CSP. Celles-ci reproduisent en bibliothèque les tendances existant à l'extérieur. En effet, l'enquête de P.-Y. Duchemin à la salle d'actualité de la BPI a montré que « près de la moitié du public ne prend pas de risques et évite de choisir un disque dans un genre qui ne lui est pas familier. »⁹⁹

B- UNE ACTIVITE SUPPLEMENTAIRE POUR LES MULTI- UTILISATEURS

1 - Chronologie de fréquentation et motivation

Il s'agit maintenant d'appréhender les éventuels systèmes de facilitation d'un média vers un autre et les différents facteurs de convertibilité qui les engendreraient. Les questions concernant la chronologie de fréquentation entre la discothèque et la bibliothèque et sur le média qui motive le plus la venue permettent une telle analyse.

⁹⁷ P.-Y. Duchemin, *Les auditeurs de musique à la salle d'actualité de la BPI : étude sociologique*, ENSB, 1982, p.83.

⁹⁸ O. Donnat et D. Cogneau, *op. cit.*, p. 67.

⁹⁹ P.-Y. Duchemin, *Les auditeurs de musique à la salle d'actualité de la BPI : étude sociologique*, ENSB, 1982, p. 85.

Si l'on considère l'ensemble des usagers de la discothèque, on peut compter d'une part :

- 59 % qui ont débuté par le livre,
- 21 % par le disque,
- 20 % par les deux en même temps ;

d'autre part :

- 23 % dont la venue est motivée avant tout par les livres,
- 28 % par les disques
- 49 % par les deux.

La première conclusion qui s'impose est l'importance du rôle de la bibliothèque pour drainer le public vers la discothèque et la complémentarité des médias qui restent ensuite aussi attractifs l'un que l'autre. Plus l'utilisateur vient récemment à la bibliothèque Louis Aragon, plus il a de chance d'avoir commencé par fréquenter la discothèque : parmi ceux qui ont débuté par le disque, 86 % viennent depuis moins de 5 ans dans l'établissement.

Il existe aussi un rapport étroit entre la chronologie de fréquentation et l'équipement qui motive le plus la venue : 77 % de ceux qui ont commencé par le disque le considèrent encore comme la raison première de leur venue, ce qui est sensiblement différent de la majorité des usagers qui ne sont que 28 % à exprimer cette préférence. La bibliothèque ne modifie que fort peu les centres d'intérêt du public et celui-ci ne subit pas automatiquement l'attraction du livre.

2 - Fréquentation de la discothèque puis de la bibliothèque

Pour ceux qui ont commencé par la discothèque, la bibliothèque est plus encore que pour les autres un lieu de distraction : 75 % y viennent pour leurs loisirs. Selon eux, la première qualité de la Bibliothèque Louis Aragon est la présence de la discothèque : 68 % . Ils sont de grands consommateurs : le double à utiliser la carte d'autrui pour emprunter plus de disques. On compte 68 % d'hommes, surtout des amateurs de rock (68 %) et principalement des membres des classes d'âge 20-24 ans (41 %) et 25-34 ans (27 %).

Tableau n°14 : motivation principale de venue à l'annexe des usagers ayant commencé par fréquenter la discothèque

source : enquête

média(s) motivant la venue	100 %
disque	77 %
livre	5 %
les 2	18 %

3 - Fréquentation de la bibliothèque puis de la discothèque

Ceux qui ont commencé par la bibliothèque sont leurs cadets ou leurs aînés : les 14-19 ans (27 %) et les 35-54 ans (29 %). Le disque les a conquis car la majorité (56 %) est motivée maintenant par les deux médias. L'influence de l'institution scolaire sur les collégiens et lycéens est patente ici encore car leur fréquentation du réseau témoigne d'un besoin primordial de livres : 75 % des élèves et 71 % des étudiants ont d'abord fréquenté la bibliothèque.

Tableau n°15 : motivation principale de venue à l'annexe des usagers ayant commencé par fréquenter la bibliothèque

source : enquête

média(s) motivant la venue	100 %
disque	14 %
livre	30%
les 2	56 %

4 - Fréquentation des deux services en même temps

Quant aux personnes qui ont fréquenté dès le début les deux équipements, ce sont des usagers plus récents : 76 % viennent depuis moins de 5 ans. Tout à fait logiquement, ils sont motivés par les deux supports de façon majoritaire (62 %), ce qui ne les empêche pas d'être fort avides d'emprunter plus de 3 disques : 81 %. Ils ont principalement entre 35 et 54 ans : 52 %. Les demandeurs d'emploi, les enseignants et les employés sont surreprésentés dans cette catégorie.

Tableau n°16 : motivation principale de venue à l'annexe des usagers ayant commencé par les deux services en même temps

source : enquête

média(s) motivant la venue	100 %
disque	19 %
livre	19 %
les 2	62 %

5 - Les variations suivant les CSP

Sans dessiner de résultats tranchés, la répartition suivant les CSP permet de présenter 3 cas de figure¹⁰⁰ :

- Les usagers qui ont débuté par la fréquentation de la bibliothèque et continuent de venir d'abord pour les livres. Ce sont les enseignants (33 % d'entre eux) et les étudiants (28 %)

- Ceux qui ont aussi commencé par la bibliothèque et qui viennent maintenant pour les deux médias. On y trouve les élèves (56 %), les employés (60 %) et les cadres (41 %). Il faut remarquer malgré tout que pour tous la motivation du seul disque vient en deuxième position et quelquefois suit de très près.

- Enfin, le public qui est d'abord venu pour la discothèque et qui maintient cette priorité. Il s'agit de la strate mères au foyer-chômeurs (40 %). On peut penser que ce sont surtout ces derniers qui sont à l'origine de cette préférence.

6 - Le disque comme principale motivation

Les usagers motivés avant tout par le disque passent plus rarement aux livres que les autres et c'est parmi eux que l'on trouve ceux qui ne fréquentent pas la bibliothèque : ils sont 23 % de cette catégorie dans ce cas. Il n'y a donc pas un refus massif de la bibliothèque de leur part puisque la grande majorité (77 %) s'y rendent. Ils ont davantage commencé par fréquenter la discothèque (57 %) et ceci confirme la relation entre la chronologie et la motivation. On y trouve de grands acheteurs de phonogrammes

¹⁰⁰ En annexes sont donnés les tableaux des propensions des CSP à fréquenter d'abord la bibliothèque ou la discothèque ainsi que celles concernant le support motivant principalement la venue. Cf. document n°5.

(23 % en achètent plus de 20 par an contre 9 % en moyenne) et ils ont majoritairement entre 20 et 24 ans (27 %), et entre 25 et 34 ans (30 %).

7 - Paradoxe : le livre draine les lecteurs vers le disque

Le rôle de « passeur » vers le livre ne peut être attribué au disque et la remarque suivante à propos de l'image est valable pour le son : « On ne peut donc raisonnablement non plus parler de focalisation sur l'image ni d'un passage d'un support d'appel (le film) à un support fondateur (le livre). »¹⁰¹ En revanche, on constate le phénomène inverse car le livre facilite l'accès au disque dans une logique tout autre que celle qui a prévalu dans le concept de médiathèque : « Par contre la fréquentation d'une bibliothèque publique a une influence sur l'utilisation d'une discothèque publique. »¹⁰²

Ainsi s'explique le passage des plus jeunes du livre vers le disque. S'ils ne commencent que très rarement par la discothèque, c'est parce que la musique dont il s'agit est d'abord **musique en bibliothèque**, et le son obéit dans ce cas aux mêmes lois que l'image : « les formes et habitudes d'utilisation de la bibliothèque sont plus décisives qu'une inclination générique pour les images acquises hors de la bibliothèque. »¹⁰³ Le jeune qui fréquente la discothèque présente donc un profil particulier. Il ne s'agit pas du représentant typique d'une culture jeune où la liberté joue un grand rôle, et notamment dans le rapport à la musique (le « zapping » sur les stations de radio de la bande F.M), car l'adolescent risque de ne pas apprécier les contraintes de l'emprunt de disques (propreté du matériel, retour dans les temps). La quasi totalité des jeunes ne rentre et ne reste à la discothèque que grâce aux relations qu'elle entretient avec la bibliothèque.

Globalement la fréquentation de la discothèque est une activité supplémentaire pour les usagers traditionnels de la bibliothèque car pour ce service comme pour les autres, la loi de la multi-utilisation des plus favorisés sur le plan culturel prévaut : « Tout se passe comme si l'usage de la bibliothèque obéissait à un modèle cumulatif. »¹⁰⁴

¹⁰¹ Martine Poulain, *Pour une sociologie de la lecture*, p.206.

¹⁰² ARSEC, Département étude, *Les attentes des habitants de Saint-Quentin en Yvelines en matière de médiathèque publique*, p. 65.

¹⁰³ J.-C. Passeron, M. Grumbach et al., *L'oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*. BPI, p. 179.

¹⁰⁴ J.-C. Passeron, M. Grumbach et al., *L'oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*. BPI, p. 219.

Pourtant environ 7 % des usagers de la discothèque ne passent jamais aux livres de la Bibliothèque L. Aragon.

C - LES MONO-UTILISATEURS DE LA DISCOTHEQUE

1 - Seulement 7 % des usagers

Il s'agit maintenant de s'interroger sur le profil des usagers exclusifs de la discothèque dont on peut estimer la proportion à environ 7 % des amateurs de ce service. Ce chiffre relativement bas confirme celui de 3,5 % donné par M. Briault pour la médiathèque d'Arles¹⁰⁵. La même constatation s'est imposée aussi à Beauvais : « il y a vraiment très peu d'emprunteurs de vidéo ou de disques seuls, contrairement à ce que l'on aurait pu croire »¹⁰⁶

Les entretiens semi-directifs ont révélé que les mono-utilisateurs n'appartiennent pas du tout à des catégories défavorisées sur le plan culturel. En effet, les 17 personnes interrogées nous permettent de dessiner un portrait tout autre.

2 - Un profil très masculin

Les mono-utilisateurs sont des hommes pour les trois quarts. Encore faut-il préciser que le quart de femmes présente un profil très particulier. Ainsi, alors que 77 % de ces hommes sont des actifs salariés, les femmes sont : mère au foyer, chômeuse, étudiante et professeur de musique. Cette atypie nous incite à penser que ce sont les hommes qui représentent le mieux les mono-utilisateurs de la discothèque.

3 - Un niveau social élevé

L'ensemble de cette population est assez hétérogène sur le plan des CSP, mais on note une surreprésentation des cadres supérieurs qui constituent un quart de cette catégorie alors qu'ils ne sont que 5 % des usagers de la discothèque. Cette répartition bat en brèche complètement le préjugé qui voudrait que ce soient les plus jeunes, ceux dont on nous répète qu'ils ne lisent plus, qui soient le noyau dur des amateurs du seul disque : les lycéens ne sont que 6 % et les étudiants 18 %. Le discours de la déploration se révèle inexact une fois de plus. La part des autres CSP correspond à leur importance

¹⁰⁵ Marianne Briault, *Usages et usagers de la médiathèque municipale d'Arles, début d'une enquête de public*, ENSSIB, 1995, p. 27.

¹⁰⁶ Entretien téléphonique avec Hugues Van Besien, directeur du réseau des médiathèques municipales de Beauvais, septembre 1995, cité par M. Briault, op. cit., p.39.

dans l'ensemble des usagers de l'équipement : ouvriers (6%), employés (18 %), cadres moyens (18 %), chômeurs (6 %), et mères au foyer (6 %).

4 - De jeunes actifs

La tranche d'âge la mieux représentée est celle des 25-34 ans (41 %), suivie par celle des 35-54 ans. Les plus jeunes, souvent scolarisés (14-19 ans : 12 % et 20-24 ans : 18 %) sont largement minoritaires, confirmant ainsi l'importance primordiale de la bibliothèque comme réponse à leur besoin studieux.

5 - Une pratique intensive

Ce sont des usagers qui viennent très fréquemment pour la plupart : une fois par semaine (35 %) ou plusieurs fois par semaine (18 %). L'approvisionnement doit être renouvelé souvent car ils écoutent plusieurs heures de musique par jour. Cela explique la fréquence de venue importante que nous avons déjà notée. La plupart écoutent la musique comme fond sonore à une autre activité (travail, conduite, etc...). Si, pour les trois quarts, la préférence pour la musique enregistrée les rend indifférents à la radio, ils n'achètent pas pour autant beaucoup de disques, surtout depuis qu'ils fréquentent la discothèque, avouent-ils : 12 % n'en achètent aucun, 38 % moins de 10 par an, autant entre 10 et 20 et seulement 12 % plus de 30. La discothèque a donc bien pour eux une fonction économique.

6 - Une activité de loisirs essentielle

Les fonctions « sociale » et « culturelle » apparaissent primordiales dans la mesure où tous apprécient le choix de disques et considèrent le lieu comme « fantastique » (sic) pour découvrir des musiques qu'ils n'auraient jamais pris le risque d'acheter par curiosité. Ils insistent sur la pauvreté de l'offre dans le département et considèrent la discothèque comme « vitale » (sic) pour leur vie culturelle. Il s'agit essentiellement pour eux d'un plaisir de qualité car la musique ne relève pas de leur métier et ils n'ont le plus souvent aucune formation musicale.

7 - Les raisons de l'absence

Leur absence des bibliothèques ne signifie pas qu'ils ne lisent pas mais qu'ils lisent peu (en moyenne 5 livres par an) et que les ouvrages qu'ils aiment sont d'un certain type. En effet, ils lisent surtout des livres de poche qu'ils trouvent dans les grandes surfaces et les marchands de journaux : romans policiers, science-fiction, espionnage... Leur

approvisionnement étant facile, peu onéreux et rare, ils n'éprouvent pas le besoin de fréquenter les bibliothèques. S'ils ont fait de longues études, ce sont des études scientifiques (ingénieur) et ils n'ont jamais beaucoup lu si ce n'est les genres d'ouvrages cités et des magazines. L'offre de la bibliothèque n'est pas à même de pouvoir les intéresser et leur situation sociale les rend indifférents à l'argument économique car le genre de livres achetés est plutôt bon marché.

8 - Une institution culturelle indispensable

Même si cela peut paraître anecdotique, nous aimerions maintenant parler plus en détail d'un usager dont les propos nous ont fort marqué. Il s'agit du seul ouvrier mono-utilisateur que nous ayons rencontré et qui, par son atypie, mérite un peu d'attention. Cet homme de 34 ans ne fréquente plus la bibliothèque de l'annexe Louis Aragon car il a lu toutes les bandes dessinées qui l'intéressaient ainsi que les livres d'art (il peint à l'aquarelle). Il vient au moins une fois par semaine depuis 5 ans, emprunte de la musique classique et des chansons françaises, avec une prédilection pour la musique sacrée. Faute de moyens, il déclare n'acheter guère plus d'un disque par an et ne peut plus aller au concert, surtout s'il faut se rendre loin. S'il écoute aussi France Musique, il avoue cependant que la discothèque reste le principal et quasi unique élément de sa vie culturelle.

C'est grâce à la discothèque qu'il a fréquenté la bibliothèque et c'est le seul équipement qui le lie aux institutions culturelles. Absolument rien ne le prédisposait à leur fréquentation et, selon son propre aveu, c'est l'écoute d'un morceau de musique sacrée qui, un jour, a agi comme un choc suffisamment fort pour l'attirer à la discothèque. Une histoire digne de Gilbert Cesbron, qui parlerait certainement de « grâce ». Quoi qu'il en soit, même s'il est unique, cet exemple nous montre que la discothèque peut être conçue comme un équipement qui porte en soi sa propre justification. Si elle n'est pas un « passeur » vers la bibliothèque, elle joue un rôle culturel important pour tous, voire capital pour certains, qui, comme cet homme, en ont fait le coeur, le tout de leur vie culturelle.

CONCLUSION

Notre étude s'est inscrite dans deux perspectives complémentaires. D'une part apporter des éléments nécessaires à l'étude sociologique des publics de bibliothèques, d'autre part permettre au réseau des bibliothèques municipales chartraines de mieux connaître les pratiques de ses usagers dans la perspective de construction d'une médiathèque et d'un maillage d'équipements de proximité par le District intercommunal. Notre ambition était d'éclairer au mieux les éléments susceptibles d'aider à comprendre la situation concrète et pouvoir en tirer les meilleures conclusions. Or, il convient de reconnaître qu'en contrepartie, l'approche pratique de l'enquête nous a permis de fourbir les concepts et les outils sociologiques selon une logique dialectique tout à fait naturelle.

Sur le plan théorique, entre l'étude de P.-Y. Duchemin sur les auditeurs de la salle d'actualité de la BPI en 1982 et celle de Salah Dalhoumi et Ahmed Silem sur le musibus de l'Ardèche, il y avait de la place pour une analyse plus représentative de la situation la plus générale des discothèques françaises. Les particularités excessives et opposées des deux services ne pouvaient suffire à la connaissance d'un secteur de la lecture publique qui demeure, comme nous l'avons vu d'emblée, méconnu ou connu seulement à partir du contexte exceptionnel que représente la région parisienne. Il importait donc de relativiser les particularismes et de s'interroger sur certains stéréotypes récurrents dans le discours des professionnels. Nonobstant une part importante accordée à la discothèque, notre étude voulait avant tout appréhender son rôle dans l'ensemble d'un réseau de bibliothèques municipales afin de dégager les spécificités de son public ainsi que les rapports qu'elle induit entre le disque et le livre.

De ce point de vue, les travaux sur le public des médiathèques nous ont fourni des éléments de comparaison instructifs, notamment le mémoire de Marianne Briault qui étudie le cas d'Arles. Il demeure cependant peu d'études sur la fréquentation des différents services par les usagers des médiathèques, surtout sur les articulations, les

passages et les préférences entre les différents supports. L'apport capital de *L'oeil à la page*, devrait engendrer des études comparables où seraient pris en compte non plus seulement l'image comme l'ont fait J.-C. Passeron et M. Grumbach, ou le son ainsi que nous avons essayé de le faire, mais bien l'ensemble des services tels qu'ils peuvent être proposés en 1996 dans une médiathèque : discothèque, vidéothèque, logithèque, internet... En effet, les travaux réalisés à la BPI ¹⁰⁷, pour riches d'intérêt qu'ils soient, ne sont pas assez représentatifs de la situation française la plus générale.

Notre étude a mis au jour que globalement la discothèque échappe peu au mécanisme de la « reproduction » théorisée par Pierre Bourdieu. En effet, son public n'est pas franchement différent de celui de la bibliothèque, et c'est bien compréhensible puisque c'est cette dernière qui draine essentiellement les lecteurs vers le disque. La musique, même si elle touche hors de la bibliothèque très largement la population française, reste musique en bibliothèque, et de ce fait appartient essentiellement au cercle des pratiques cumulées du public traditionnel des équipements culturels. L'utopie des années 1970 qui se plaisait à voir dans la discothèque un secteur d'appel pour attirer au livre les populations les plus défavorisées trouve ici sa réfutation.

Nous parvenons en outre à apporter un démenti catégorique au discours de la déploration qui oppose la lecture à l'image ou à la musique pour mieux dénoncer le danger de ces deux médias pour les jeunes qui, assure-t-on à qui veut l'entendre, ne lisent plus. En effet, les adolescents fréquentent avant tout la bibliothèque pour satisfaire leurs besoins scolaires et les mono-utilisateurs de la discothèque sont pour la plupart de jeunes actifs appartenant aux CSP les plus favorisées. Comment comprendre alors les stéréotypes si généralement répandus dans la subjectivité des professionnels, persuadés à Chartres par exemple, que la discothèque de l'annexe L. Aragon accueille d'abord les adolescents défavorisés de la ZUP de La Madeleine ? Certes les usagers les plus actifs se rapprochent un peu de ce profil parce que plus jeunes, plus masculins et plutôt employés que cadres supérieurs, mais ne pourrait-on déceler dans cette perception en partie erronée un besoin légitime et inconscient de valoriser son travail grâce à un rôle social gratifiant ?

¹⁰⁷ J.-F. Barbier-Bouvet, Martine Poulain, *Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*, 1986.

En fait, si la discothèque n'attire pas prioritairement le public populaire du quartier où elle est implantée, ainsi que le voulait son « mythe fondateur », elle participe pourtant pleinement à la démocratisation de la culture. En effet, outre le fait qu'elle élargit l'horizon musical de tous les usagers, et cela à moindre coût, elle joue pour beaucoup dans la venue des CSP les moins favorisées (employés-ouvriers, chômeurs). Rappelons que les premiers représentent la catégorie sociale qui manifeste la plus forte propension à la fréquentation de la discothèque.

De plus, le disque est capable malgré tout d'attirer un peu à la bibliothèque (20 % des usagers de la discothèque ont commencé par lui avant de s'intéresser aux livres) car la pratique exclusive de la discothèque est fort limitée : elle ne concerne qu'environ 7 % des usagers. La multi-utilisation et la complémentarité de la lecture et de la musique apparaissent comme les phénomènes les plus importants. Les usagers de la discothèque, dans leur majorité (la moitié), quel qu'ait été le support par lequel ils ont débuté, apprécient autant la présence des disques que des livres qu'ils jugent tous deux indispensables à leur vie culturelle. Cette remarque est d'importance. Elle signifie que la discothèque peut et devrait jouer un rôle clef au sein d'une médiathèque, non plus simplement celui de dépoussiérer l'image de la bibliothèque ou d'attirer de nouveaux publics vers le livre comme on a pu l'imaginer dans les années 1970, mais bien plutôt de consacrer enfin la place qui revient légitimement à la musique dans le patrimoine culturel de l'humanité.

En ce qui concerne les applications pratiques de ce travail, plusieurs champs se sont ouverts. D'une part, les résultats du questionnaire (concernant les qualités des deux établissements et les motivations de venue) ont servi à la directrice des bibliothèques municipales de Chartres pour nourrir son exposé auprès du District afin d'obtenir le vote de la compétence culturelle, c'est-à-dire la création du cadre politique qui permettra la prise en charge à un niveau intercommunal de la construction de la future médiathèque et d'équipements de proximité dans toute l'agglomération. D'autre part, un élève architecte dont le mémoire porte sur le projet de médiathèque a manifesté de l'intérêt pour les données que nous lui avons fournies car la construction d'un tel bâtiment est avant tout une réponse aux besoins des usagers. En effet, « l'espace *a priori* des architectes et des urbanistes ne produit pas miraculeusement les pratiques et les plaisirs qu'ils rêvent dans

l'empyrée de leurs calques. Rien ne permet d'économiser la connaissance des itinéraires et des règles d'emploi [...] des publics.»¹⁰⁸

Or, l'étude préalable d'une telle réalisation culturelle ne peut s'appuyer uniquement sur l'étude du public actuel du réseau municipal chartrain. Elle doit aussi chercher à connaître les éventuelles attentes de toute la population de l'agglomération qui constitue le public potentiel. Dans une telle optique, même si notre enquête dans une ville de la taille de Chartres ne découvre pas véritablement ces « nouveaux publics qui [...] appellent de nouvelles structures à inventer ou à unifier »¹⁰⁹ comme l'assure M. Sineux, ne serait-ce pas pourtant une « médiathèque musicale » qu'il conviendrait aujourd'hui de créer en anticipant la demande ? En effet, le prêt de partitions, récemment mis en place à la discothèque de Chartres, rencontre un vif succès, confirmant ainsi que : « seule la documentation multimédia peut rendre compte du phénomène musical dans sa diversité, qu'on l'aborde avec l'exigence du professionnel ou de l'amateur. »¹¹⁰ S'il est vrai que « partout où les grandes structures publiques ont infléchi leur programme pour concrétiser peu ou prou le concept de *médiathèque musicale*, il a été vérifié que cette offre nouvelle libérait de la part du public une demande exigeante et diversifiée. »¹¹¹, ne pourrait-on y voir un projet digne des récentes ambitions culturelles du District intercommunal chartrain ?

¹⁰⁸ J.-C. Passeron, « Images en bibliothèque. Images de bibliothèque », *Bulletin des Bibliothèques de France*, tome 27, n°2, 1982, p. 82.

¹⁰⁹ M. Sineux, « Paysage de la documentation musicale », in *Musique en bibliothèques*, p. 30.

¹¹⁰ M. Sineux, « Paysage de la documentation musicale », in *Musique en bibliothèques*, p. 17.

¹¹¹ M. Sineux, « Paysage de la documentation musicale », in *Musique en bibliothèques*, p. 24.

BIBLIOGRAPHIE

1 - Sciences sociales :

ACCARDO, Alain, CORCUFF, Philippe. *La sociologie de Bourdieu, textes choisis et commentés*. Bordeaux : Le Mascaret, 1986. 247 p. ISBN 2-904-506-24-1

BOURBIEU, Pierre, PASSERON, Jean-Claude. *Les héritiers, les étudiants et la culture*. Paris : Les éditions de minuits, 1985. 187 p. ISBN 2-7073-0081-0

DONNAT, Olivier, COGNEAU, Denis. *Pratiques culturelles des Français, 1973-1989*. Paris : La Découverte / La Documentation française, 1990. 287 p. ISBN 2-7071-1914-8

DONNAT, Olivier. *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*. Paris : La Découverte, 1994. 368 p. coll. « textes à l'appui », série « Sociologie ». ISBN 2-7071-2328-5

FIZE, Michel. *Le peuple adolescent*. Paris : Julliard, 1994. 180 p. ISBN 2-260-01152-7

MERLE-ATTHALIN, Charlotte, MERLE, Vincent. *Les loisirs*. Paris : Hatier, 1977. 79 p. collection profil dossier. ISBN 2-218-04085-9

MINISTERE DE LA CULTURE, *Culture chiffres clés 1994*.

SUE, Roger. *Le loisir*. Paris : Presses universitaires de France, 127 p. Que sais-je ? ISBN 2-13-038245-2

2 - Méthodologie d'enquête :

BOUDON, R. *Les Méthodes en sociologie*. 8e ed. Paris : Presses universitaires de France, 1991. 126 p. Que sais-je. ISBN 2-13-043362-6

GHIGLIONE, R, MATALON, B. *Les enquêtes sociologiques : théories et pratique*. 4e ed. Paris : Armand Colin, 1992. 301 p. Collection U Sociologie. ISBN 2-200-31046-3

GRAWITZ, M. *Méthodes des Sciences sociales*. 9e ed. Paris : Dalloz, 1993. 870 p. Précis Dalloz. ISBN 2-247-01558-1

JAVEAU, Claude. *L'enquête par questionnaire*. 4e ed. Bruxelles : Editions de l'université, 1990.

LOUBET DEL BAYE, Jean-Louis. *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Toulouse : Privat, 1989. 240 p.

MOSCAROLA, Jean. *Enquêtes et analyses de données avec le sphinx*. Paris : Vuibert, 1990. Collection « Gestion ». ISBN 2-7117-7646-8

3 - Sociologie de la lecture :

BARBIER-BOUVET, Jean-François. L'embaras du choix : sociologie du libre-accès en bibliothèque. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1986, t.39, n°4. p. 294-298.

CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean. *Discours sur la lecture : 1880-1980*. Paris : BPI, Centre G. Pompidou, 1989. 525 p. ISBN 2-902706-24-3

FOUCAMBERT, J. *La manière d'être lecteur*. Paris : SERMAP, 1976. 127 p. ISBN 2-7256-1277-2

FRAISSE, Emmanuel. *Les Etudiants et la lecture*. Paris : Presses universitaires de France, 1993. 262 p. ISBN 2-13-046060-7

NAFFRECHOUX, Martine. *Lire. Enquête sur la pluralité des mondes de la lecture* / sous la direction de Paul de Gaudemar. Thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Paris VIII, 1987.

PARMENTIER, Patrick. Les rayons de la bibliothèque ou comment faire son miel. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1985, t.30, n° 1, p.46-51.

PARMENTIER, Patrick. Bon ou mauvais genre, la classification des lectures et le classement des lecteurs. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1986, t.31, n° 3, p. 202-223.

POULAIN, Martine, dir. *Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1988. 242 p. ISBN 2-7654-0403-8

POULAIN, Martine, dir. *Lire en France aujourd'hui*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1993. 255 p. Collection Bibliothèques. ISBN 2-7654-0522-0

POULAIN, Martine. Des lecteurs, des publics et des bibliothèques. in POULAIN, Martine. *Histoire des bibliothèques françaises, tome 4 : les bibliothèques au xx e siècle, 1914-1990*. Paris : Promodis / Editions du cercle de la librairie, 1992, p. 528-543.

ROBINE, Nicole. *Les jeunes travailleurs et la lecture*. Paris : La documentation française, 1984. 266 p. ISBN 2-11-001230-7

SALAUN, Jean-Michel, *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1992. 134 p. ISBN 2-7654-0507-7

SINGLY, François de. *Les jeunes et la lecture*. Ministère de l'éducation nationale et de la culture : 1993. collection les dossiers éducation et formations, n°24. ISSN 141-4642

4 - Sociologie de la littérature

JAUSS, H. R.. *Pour une esthétique de la réception*. Paris : Gallimard, 1978. 305 p. ISBN 2-07-072014-4

LAFARGE, Claude. *La valeur littéraire, figuration littéraire et usages sociaux des fictions*. Paris : Fayard, 1983. 354 p. ISBN 2-213-01303-9

5 - A propos des bibliothèques municipales :

BERTRAND, Anne-Marie. *Les Bibliothèques municipales Acteurs et enjeux*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1994. 157 p. Collection Bibliothèques. ISBN 2-7654-0552-2

BERTRAND, Anne-Marie. Le développement des bibliothèques municipales. in POULAIN, Martine. *Histoire des bibliothèques françaises, tome 4 : Les bibliothèques au xx e siècle : 1914-1990*. Paris : Promodis / Editions du cercle de la librairie, 1992. p. 628-645.

BERTRAND, Anne-Marie. Les bibliothèques municipales dans les années 1980 : un développement spectaculaire mais inachevé. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1992, n°4, p. 6-16.

CALENGE, Bertrand. *Les petites bibliothèques publiques*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1993. 285 p. Collection Bibliothèques. ISBN 2-7654-0516-6

GREEN, Anne-Marie, MOUCHTOURIS, Antigone, dir. *Lire en banlieue : le fonctionnement et les publics d'une bibliothèque municipale*. Paris : L'Harmattan, 1994. 218 p. ISBN 2-7384-2370-1

MINISTERE DE LA CULTURE, DIRECTION DU LIVRE ET DE LECTURE. *Bibliothèques municipales, données 1994*. Paris : Editions du livre et de la culture, 1996. 179 p. ISSN 1249-5344

VERON, Eliséo. *Espaces du livre, perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. Paris : BPI, Centre Pompidou / La Documentation française, 1990. 101 p. ISBN 2-902706-22-7

6 - A propos des médiathèques :

ARSEC, Département études. *Les attentes des habitants de Saint-Quentin en Yvelines en matière de médiathèque publique*. 1989. 162 p.

BARBIER-BOUVET, Jean-François, POULAIN, Martine. *Publics à l'oeuvre, pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*. Paris : BPI, Centre Pompidou / Documentation française, 1986. 296 p. ISBN 2-11-001622-1

BERTRAND, Anne-Marie. La médiathèque questionnée. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, t.39, n°2, p.8-12.

BRIAULT, Marianne. *Usages et usagers de la médiathèque municipale d'Arles : début d'une enquête de public*. Mémoire ENSSIB, 1995.

COMBET, Claude. Les médiathèques : quels publics ? *Livres-Hebdo*, 31-3-1995, n° 154. p. 62.

DELAUNE, Anne-Marie. La médiathèque incertaine. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1991, t.36, n°1, p.8-11.

PASSERON, Jean-Claude, GRUMBAH, Michel. *L'oeil à la page, enquête sur les images et les bibliothèques*. Paris : BPI, Centre G. Pompidou, 1984. 339 p. ISBN 2-902706-04-9

PASSERON, Jean-Claude. Images en bibliothèques, images de bibliothèques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1982, t.27, n°2, p. 69-83.

POULAIN, Martine. *Constances et variances : les publics de la Bibliothèque publique d'information du centre Pompidou*. Paris : BPI / Centre Georges Pompidou, 1990. ISBN 2-9020706-28-6

REYMOND, Valérie. *Enquête sur l'image de la médiathèque de Chambéry*. Mémoire ENSSIB, 1993.

SINEUX, Michel. A la recherche de la médiathèque. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, t.39, n°2, p.13-17.

7 - A propos des discothèques :

DALHOUMI, Salah, SILEM, Ahmed. *Evaluation de la mission de prêt de documents sonores par la BCP de l'Ardèche*, 1990.

DUCHEMIN, Pierre-Yves. *Les auditeurs de musique à la salle d'actualité de la Bibliothèque publique d'information, étude sociologique*. Mémoire ENSB, 1982.

GOASGUEN, Jean. Questions anciennes et actuelles sur les discothèques. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°155, 2e trimestre 1992. p. 36-39.

HERZAFT, Gérard. La place de la musique dans les bibliothèques publiques : rapport. *Infomédiatic, Annales de l'Ecole Nationale Supérieure de bibliothécaires*, 1988. p. 19-64.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, MINISTERE DE LA CULTURE, INSPECTION GENERALE. *Rapport annuel de l'inspection générale des bibliothèques 1991*.

NYEKI-KOROSY, Maria. *Les documents sonores. Précis de disothéonomie*. Paris : Saur, 1987. ISBN 3-598-10435-9

SINEUX, Michel, dir. *Musique en bibliothèques*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1993. 315 p. Collection Bibliothèques. ISBN 2-7654-0514-X

SINEUX, Michel. Les cantines d'Amadeus, la documentation musicale, les discothèques et leur public. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°152, 2e trimestre 1991. p. 51-55.

ANNEXES

DOCUMENT n°1 :

Le questionnaire

La partie liminaire était remplie par nos soins et nous résumions les quelques consignes qui suivent aux interrogés qui répondaient seuls à l'enquête.

.....

Bibliothèque A. Malraux

Bibliothèque L. Aragon

Jour : / / 1996

Matin

Après-midi

Nous vous remercions de bien vouloir remplir **intégralement** ce questionnaire **anonyme** sur les pratiques des usagers des bibliothèques municipales de Chartres. Soyez attentif à bien lire toute la liste de réponses proposées avant de choisir car c'est en bas de cette liste qu'est indiqué le nombre maximal de réponses possibles quand il y en a plus d'une seule.

Les bibliothécaires peuvent vous donner des explications au cas où une question ne vous paraîtrait pas claire.

1 . Fréquentez-vous la Bibliothèque L. Aragon de La Madeleine ?

- oui (aller à la question 2)
- non (aller à la question 25)

2 . Qu'est-ce qui motive généralement votre venue à la Bibliothèque L. Aragon ?

- les loisirs et le divertissement
- un besoin pratique
- un besoin scolaire ou universitaire
- un besoin professionnel
- un intérêt ou une curiosité personnels

3 . Selon quelle fréquence vous rendez-vous à cette bibliothèque ?

- environ 2 fois par semaine ou plus
- environ 1 fois par semaine
- environ 2 fois par mois
- environ 1 fois par mois
- environ 1 fois tous les 2 mois ou moins

4 . Depuis combien de temps fréquentez-vous la Bibliothèque L. Aragon ?

- moins d'un an
- entre 2 et 5 ans
- entre 6 et 10 ans
- plus de 10 ans

5 . Dans quelle(s) salle(s) allez-vous en général ?

- adultes
- enfants

Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases

6 . Fréquentez-vous la discothèque de la Bibliothèque L. Aragon ?

- oui (aller à la question 8)
- non (aller à la question 7)

7 . Pourquoi ne fréquentez-vous pas la discothèque ?

- vous n'en connaissez pas l'existence
- vous n'écoutez pas ou peu de musique
- vous n'avez pas d'appareil pour lire les disques
- vous préférez acheter vos disques
- vous ne pouvez vous y rendre aux horaires
- vous n'y trouvez pas de disques intéressants

Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases (2 au maximum)

8 . Selon quelle fréquence allez-vous à la discothèque ?

- environ 2 fois par semaine ou plus
- environ 1 fois par semaine
- environ 2 fois par mois
- environ 1 fois par mois
- environ 1 fois tous les 2 mois ou moins

9 . Depuis combien de temps fréquentez-vous la discothèque ?

- moins d'un an
- entre 2 et 5 ans
- entre 6 et 10 ans
- plus de 10 ans

10 . Avez-vous commencé par fréquenter :

- D'abord la discothèque puis la bibliothèque ?
- d'abord la bibliothèque puis la discothèque ?
- les 2 en même temps ?

11 . Comment avez-vous découvert la discothèque ?

- grâce à des personnes de votre entourage
- grâce à l'information disponible à la bibliothèque
- grâce aux bibliothécaires
- par hasard

12 . Votre venue est-elle plutôt motivée par

- les disques ?
- les livres ?
- les deux ?

13 . Quand vous vous rendez à la discothèque passez-vous aussi aux livres ?

- jamais
- environ 1 fois sur 4
- environ 1 fois sur 2
- environ 3 fois sur 4
- toujours

14 . Consultez-vous à la Bibliothèque L. Aragon les magazines relatifs à la musique ?

- jamais
- environ 1 fois sur 4
- environ 1 fois sur 2
- environ 3 fois sur 4
- toujours

15 . Regardez-vous par curiosité les disques appartenant à des genres que vous n'empruntez pas d'habitude ?

- jamais
- environ 1 fois sur 4
- environ 1 fois sur 2
- environ 3 fois sur 4
- toujours

16 . Regardez-vous la petite exposition de disques sélectionnés sur un présentoir devant le bureau de prêt ?

- jamais
- environ 1 fois sur 4
- environ 1 fois sur 2
- environ 3 fois sur 4
- toujours

17 . Combien de temps environ restez-vous à la discothèque ?

- moins de 5 mn.
- entre 5 et 10 mn.
- entre 10 et 15 mn.
- entre 15 et 20 mn.
- entre 20 et 30 mn.
- plus de 30 mn.

18 . Aimeriez-vous pouvoir emprunter plus de 3 CD ?

- oui
- non

19 . Utilisez-vous la carte d'une autre personne pour emprunter plus de 3 CD ?

- jamais
- environ 1 fois sur 4
- environ 1 fois sur 2
- environ 3 fois sur 4
- toujours

20 . Empruntez-vous des disques :

- seulement pour vous ?
- pour vous et des enfants ?
- pour vous et des proches ?

21 . A quels genres musicaux appartiennent principalement les disques que vous empruntez ?

- classique
- chanson française
- variétés
- jazz
- blues/soul
- pop/rock
- musiques de films
- musiques traditionnelles du monde
- danse
- textes (comiques ...)
- enfants
- autre : (à préciser :

Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases (3 au maximum)

22 . Quelles sont les qualités que vous appréciez à la discothèque ?

- la quantité de disques
- le choix des disques
- la présentation et le classement des disques
- la présence de nouveautés
- l'aménagement et le confort de la salle
- la qualité de l'accueil

Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases (2 au maximum)

23 . Fréquentez-vous d'autres discothèques que celle de la Bibliothèque

L. Aragon ?

- non
- oui (préciser le lieu :)

24 . Quelles sont les qualités que vous appréciez à la Bibliothèque L. Aragon ?

- la proximité de votre domicile
- la facilité pour garer votre véhicule
- la possibilité d'autres activités à proximité
- l'ambiance agréable
- les salles sont spacieuses
- le silence
- tous les livres sont visibles sur les étagères
- la qualité de l'accueil
- la qualité des documents
- la quantité des documents
- la présence de la discothèque

Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases (3 au maximum)

25 . Fréquentez-vous la Bibliothèque A. Malraux du centre ville ?

- oui (aller à la question 26)
- non (aller à la question 32)

26 . Qu'est-ce qui motive généralement votre venue à la Bibliothèque A. Malraux ?

- les loisirs et le divertissement
- un besoin pratique
- un besoin scolaire ou universitaire
- un besoin professionnel
- un intérêt ou une curiosité personnels

27 . Selon quelle fréquence vous rendez-vous à cette bibliothèque ?

- environ 2 fois par semaine ou plus
- environ 1 fois par semaine
- environ 2 fois par mois
- environ 1 fois par mois
- environ 1 fois tous les 2 mois ou moins

28 . Depuis combien de temps fréquentez-vous la Bibliothèque A. Malraux ?

- moins d'un an
- entre 2 et 5 ans
- entre 6 et 10 ans
- plus de 10 ans

29 . A la Bibliothèque A. Malraux, quelles salles fréquentez-vous ?

- adultes (rez-de-chaussée)
- enfants
- étude
- exposition
- périodiques
- vous ne savez pas

Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases (5 au maximum)

30 . Utilisez-vous les fichiers dans les casiers en bois de la salle d'étude ?

- jamais
- environ 1 fois sur 4
- environ 1 fois sur 2
- environ 3 fois sur 4
- toujours

31 . Quelles sont les qualités que vous appréciez à la Bibliothèque A. Malraux ?

- la qualité de l'accueil
- la qualité des documents
- la quantité des documents
- la proximité de votre domicile
- la facilité pour garer votre véhicule
- la possibilité d'autres activités à proximité
- l'ambiance agréable
- les salles sont spacieuses
- le silence

32 . Utilisez-vous le catalogue informatique pour rechercher un document ?

- jamais
- environ 1 fois sur 4
- environ 1 fois sur 2
- environ 3 fois sur 4
- toujours

33 . Vous adressez-vous aux bibliothécaires pour demander des renseignements ?

- jamais
- environ 1 fois sur 4
- environ 1 fois sur 2
- environ 3 fois sur 4
- toujours

34 . La plupart du temps, quand vous allez à la bibliothèque :

- vous empruntez sans rester longtemps
- vous séjournez pour lire ou travailler

35 . A quels genres appartiennent généralement les livres que vous empruntez ou que vous lisez ?

- romans contemporains
- romans policiers
- science-fiction
- littérature classique
- littérature en langues étrangères
- bandes dessinées
- histoire
- géographie et voyage
- philosophie
- religion
- biographie, récit de vie
- arts
- sports
- livres pratiques, guides
- technologie
- sciences exactes (chimie, biologie,)
- sciences humaines (psychologie, sociologie)
- enfants
- autres (à préciser :

Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases (4 au maximum)

36 . Empruntez-vous des livres :

- seulement pour vous ?
- pour vous et des enfants ?
- pour vous et des proches ?

37 . Fréquentez-vous d'autres bibliothèques que celles de la municipalité chartraine (L. Aragon et A. Malraux) ?

- jamais (aller à la question 39)
- parfois
- souvent

38 . De quel(s) type(s) de bibliothèque s'agit-il ?

- bibliothèque municipale (ville :
- bibliothèque universitaire
- bibliothèque scolaire
- bibliothèque pour tous de Chartres
- bibliothèque diocésaine de Chartres
- bibliothèque d'entreprise
- bibliothèque spécialisée (BNF,)

Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases

39 . Fréquenteriez-vous la vidéothèque si la bibliothèque municipale en ouvrait une en centre ville ?

- oui (aller à la question 40)
- non (aller à la question 41)

40 . Quel(s) genre(s) de films emprunteriez-vous de préférence ?

- documentaires géographiques
- documentaires historiques
- documentaires artistiques
- documentaires scientifiques
- films musicaux (opéra, comédie musicale,)
- fictions en version française
- fictions en version originale
- films pour enfants
- dessins animés
- autres (à préciser :

Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases (3 au maximum)

41 . Combien de disques environ achetez-vous par an ?

- aucun
- moins de 5
- entre 6 et 10
- entre 11 et 20
- entre 21 et 30
- plus de 30

42 . Combien de livres environ achetez-vous par an ?

- aucun
- moins de 5
- entre 6 et 10
- entre 11 et 20
- entre 21 et 30
- plus de 30

43 . A combien de spectacles musicaux (concert, ballet, récital,...) avez-vous assisté depuis un an?

- aucun
- 1 ou 2
- entre 3 et 5
- entre 6 et 10
- entre 11 et 20
- entre 21 et 30
- plus de 30

44 . Quel est votre sexe ?

- féminin
- masculin

45 . Quel est votre âge ?

- entre 14 et 19 ans
- entre 20 et 24 ans
- entre 25 et 34 ans
- entre 35 et 54 ans
- plus de 55 ans

46 . Combien d'enfants avez-vous ?

- aucun
- 1
- 2 ou 3
- 4 et plus

47 . Où résidez-vous ?

- dans le quartier de La Madeleine
- en centre ville de Chartres
- à Chartres
- dans l'agglomération chartraine
- dans le département (préciser la distance :km.)
- ailleurs (à préciser :)

48 . Comment vous rendez-vous à la bibliothèque en général ?

- à pied
- vélo
- cyclomoteur
- voiture
- bus

49 . Quelle est votre situation professionnelle ?

- élève
- étudiant
- retraité
- mère au foyer
- demandeur d'emploi
- exploitant agricole
- artisan, commerçant, chef d'entreprise
- artiste
- enseignant du primaire
- enseignant du secondaire
- cadre moyen (infirmière, agent de maîtrise, ...)
- cadre supérieur, profession libérale
- ouvrier
- employé (vendeur, secrétaire, ...)
- autre (à préciser :)

50 . Quel est votre niveau d'étude?

- études primaires et certificat
- brevet (BEPC)
- enseignement technique (CAP, BEP, BT)
- baccalauréat et bac. +1
- bac. +2 (BTS, DUT, DEUG, écoles professionnelles, ...)
- bac.+3 ou 4 (licence et maîtrise)
- diplômes supérieurs à la maîtrise ou grandes écoles

51 . Si vous avez atteint un niveau bac.+2, dans quelle(s) discipline(s) ?

- lettres
- sciences humaines
- arts
- droit
- économie, gestion, commerce
- médecine
- sciences exactes
- sciences appliquées
- sanitaire et sociale
- tourisme, hôtellerie
- autre (à préciser :

**MERCI D'AVOIR REPONDU A CE QUESTIONNAIRE
NOUS VOUS SOMMES RECONNAISSANTS DE LE DEPOSER AU
BUREAU DE PRET AVANT DE PARTIR**

DOCUMENT n°2 :

Grille des questions de l'entretien semi-directif

Premier bloc :

- Quelle est la fréquence de vos venues à la discothèque ?
- Venez-vous spécialement dans le quartier ou y avez-vous d'autres activités? Si oui, lesquelles ?
- Depuis combien de temps fréquentez-vous la discothèque ?
- Combien de disques empruntez-vous en moyenne ? Est-ce pour vous seul ou pour des proches ?
- Utilisez-vous la carte d'une autre personne, et si oui selon quelle fréquence ?
- Fréquentez-vous d'autres discothèques que celle-ci ? Si oui, où ?
- Achetez-vous des disques ou des cassettes ? Combien par an ?
- Lisez-vous des magazines relatifs à la musique ? A la bibliothèque, en dehors ?
Lesquels ?
- Jouez-vous d'un instrument ? Lequel ? Quel est votre niveau et l'intensité de votre pratique ?
- Fréquentez-vous les concerts ? Combien en avez-vous entendu depuis un an ?

Deuxième bloc :

- Quelle est l'importance de la musique dans votre vie (culturelle) ?
- L'écoutez-vous comme fond sonore à une autre activité (travail, conduite ...) ou bien préférez-vous une écoute attentive ?
- Quelle est l'importance de la discothèque dans votre rapport à la musique ? Est-ce le seul moyen de vous procurer de la musique enregistrée ?
- Écoutez-vous aussi des stations de radio ? Lesquelles ?
- Êtes-vous curieux de divers (tous les) genres ?
- La discothèque joue-t-elle un rôle de découverte ? A l'intérieur d'un genre précis, de divers genres musicaux ?
- Dupliquez-vous les morceaux sur cassette ? Selon quelle fréquence ?

- Les découvertes que vous faites à la discothèque débouchent-elles sur l'achat ?

Troisième bloc :

- Pourquoi ne passez-vous pas à la bibliothèque ?
- Ne lisez-vous pas ? Que lisez-vous ? Des livres, des magazines, des journaux ?
- Quels sont vos genres de livres préférés ?
- Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ?
- Achetez-vous des livres ? Combien par an ?
- Fréquentez-vous des librairies (lesquelles ?) ou des grandes surfaces ?
- Quelle a été la place de la lecture dans votre enfance et depuis ce temps dans vos loisirs ?
- Quelles sont vos pratiques culturelles (cinéma, théâtre ...) ?

Quatrième bloc :

- Quel est votre âge ?
- Avez-vous des enfants ? combien ?
- Où habitez-vous ?
- Quel est votre moyen de locomotion ?
- Quelle est votre profession ?
- Quel est votre niveau d'études et la discipline étudiée ?

DOCUMENT n°3 :

Répartition par CSP des inscrits des bibliothèques municipales en France

source : Ministère de la culture, données 1994

profession	100 %
agriculteur	1 %
artisan, commerçant, chef d'entreprise	3 %
cadre supérieur, profession libérale	7 %
profession intermédiaire	16 %
employé	12 %
ouvrier	9 %
étudiant	17 %
retraité	19 %
autre inactif	16 %

DOCUMENT n°4 :

Documents extraits de l'enquête remis aux membres du District intercommunal de Chartres lors de la commission du 2 septembre 1996

Motivation de venue à la Centrale	
1) besoin scolaire et universitaire	36,3 %
2) loisirs et divertissement	27 %
3) intérêt et curiosité personnelle	20,6 %
4) besoin pratique	3,3 %
Motivation de venue à La Madeleine	
1) loisirs et divertissement	50 %
2) intérêt et curiosité personnelle	25 %
3) besoin scolaire et universitaire	18,2 %
4) besoin pratique	0 %

Les qualités de la Bibliothèque Centrale

(3 réponses maximum)

Ensemble des sondés (240 usagers)	
1) silence	49 %
2) qualité des documents	45,7 %
3) quantité des documents	44 %
4) qualité de l'accueil	33 %
5) proximité du domicile	33 %
6) ambiance agréable	22 %
7) salles spacieuses	15 %
8) possibilité d'autres activités	14 %
9) facilité pour se garer	2 %

Habitants de Chartres (70 usagers)	
1) proximité du domicile	54,2 %
2) qualité de l'accueil	44,2 %
3) qualité des documents	40 %
4) quantité des documents	34 %
5) silence	27 %
6) ambiance agréable	18 %
7) salles spacieuses	5,7 %
8) possibilité d'autres activités	2,5 %
9) facilité pour se garer	2,5 %

Les qualités de la Bibliothèque de La Madeleine

Ensemble des sondés (240 usagers)	
1) proximité du domicile	37 %
2) présence de la discothèque	35 %
3) quantité des documents	33 %
4) ambiance agréable	29 %
5) qualité de l'accueil	28,5 %
6) qualité des documents	27,3 %
7) facilité pour garer son véhicule	24 %
8) libre-accès	19,7 %
9) silence	16 %
10) possibilité d'autres activités	13 %
11) salles spacieuses	12 %

Habitants de La Madeleine (45 usagers)	
1) proximité du domicile	84 %
2) qualité de l'accueil	37 %
3) ambiance agréable	35 %
4) qualité des documents	35 %
5) quantité des documents	31 %
6) libre-accès	17 %
7) silence	13 %
8) présence de la discothèque	9 %
9) salles spacieuses	4,5 %
10) possibilité d'autres activités	2 %
11) facilité pour garer son véhicule	0 %

DOCUMENT n°5 :

**Propension de chaque CSP à avoir commencé par fréquenter la bibliothèque
avant la discothèque**

CSP	100 %
élèves	75 %
étudiants	71 %
employés	60 %
cadres	58 %
enseignants	53 %
mères au foyer et chômeurs	20 %

Propension de chaque CSP à avoir commencé par fréquenter la discothèque

CSP	100 %
mères au foyer et chômeurs	30 %
cadres	25 %
étudiants	25 %
élèves	19 %
enseignants	13 %
employés et ouvrier	13 %

Propension de chaque CSP à avoir commencé par fréquenter les deux équipements en même temps

CSP	100 %
mères au foyer et chômeurs	50 %
enseignants	33 %
employés	26 %
cadres	16 %
élèves	6 %
étudiants	3 %

Propension de chaque CSP à venir motivée par les disques

CSP	100 %
mères au foyer et chômeurs	40%
cadres	33 %
élèves	31 %
enseignants	26 %
employés et ouvriers	26 %
étudiants	25 %

Propension de chaque CSP à venir motivée par les livres

CSP	100 %
enseignants	33 %
mères au foyer et chômeurs	30 %
étudiants	28 %
cadres	25 %
employés et ouvriers	13 %
élèves	12 %

Propension de chaque CSP à venir motivée par les deux médias

CSP	100 %
employés	60 %
élèves	56 %
étudiants	46 %
cadres	41 %
enseignants	40 %
mères au foyer et chômeurs	30 %